

**Philippe COMBESSIE**

# **Sociologie 2**

**Code : 3EEG 2005****Première année de licence de sciences économiques, second semestre****Cours le jeudi (amphi E) et le vendredi (amphi C), de 18h à 20h****Présentation :**

Après une présentation des grands courants sociologiques sous forme de généalogie, ce cours développera les particularités de la méthode d'enquête en sociologie (logiques et étapes d'organisation d'une recherche, travail quantitatif – travail qualitatif, recueils d'informations, analyses de données) et présentera ensuite trois exemples thématiques : sociologie du crime, sociologie de la prison, sociologie des comportements sexuels.

**Bibliographie générale :**

Théories sociologiques :

- Ansart (Pierre), *Les Sociologies contemporaines*, Paris, Seuil (Point), 1990.
- Despret (Vincent), Gossiaux (Pol Pierre), Pugeault (Catherine), Yzerbyt (Vincent), *L'Homme en société*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

Méthode d'enquête :

- Arborio (Anne-Marie), Fournier (Pierre), *L'Enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Armand Colin (128), 2008 (1997)
- Bugeja-Bloch (Fanny), Couto (Marie Paule), *Les Méthodes quantitatives*, PUF (Que sais-je ?), 2015
- Combessie (Jean-Claude), *La Méthode en sociologie*, Paris, La Découverte (Repères), 2007 (1996).
- Kaufmann (Jean-Claude), *L'Entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin (128), 2004 (1996).

Exemples thématiques :

- Combessie (Philippe), *Sociologie de la prison*, Paris, La Découverte (Repères), 2018 (2001).
- Robert (Philippe), *La Sociologie du crime*, Paris, La Découverte (Repères), 2005.
- *Ethnologie française*, « Sexualités négociées », XVIII-3, 2013.  
en libre accès : <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2013-3.htm>

## PLAN DU COURS

Intitulé de la leçon	Dates	Première heure	Deuxième heure
1 – Introduction du cours – généalogie de la sociologie	<b>6-7 février 2020</b>	Différents angles d'approche dans la sociologie	Généalogie des sciences sociales qui aboutit à la distinction des courants contemporains
2 – De la théorie à la pratique	<b>13-14 février 2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les restes du structuralisme</li> <li>◆ Les analyses du changement social</li> <li>◆ La sociologie des organisations</li> <li>◆ L'individualisme méthodologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La construction de l'objet : une perspective en trois dimensions</li> <li>◆ Le schéma triptyque (équilibre en mouvement)</li> </ul>
3 – Caractéristiques sociales de base Les étapes d'une enquête à prétention scientifique	<b>5-6 mars 2020</b>	<p>1+1=2 plus « liens sociaux » repérables par des éléments... à la fois tangibles et socialement construits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le genre</li> <li>- La classe d'âge</li> <li>- Le groupe social d'appartenance</li> <li>- La question du quatrième facteur</li> </ul> <p>Trois dynamiques des groupes sociaux (grégaire, agonistique, initiatique).</p>	<p><b>Conquérir</b> une posture scientifique <b>Construire</b> un modèle d'analyse (La question de l'expérimentation) <b>Constater</b> les écarts entre les résultats attendus et les hypothèses</p> <p>Tableau des différents types de données (quatre cases)</p>
4 – Approches de la question d'enquête – le recueil de données qualitatives et quantitatives	<b>12-13 mars 2020</b>	<p>L'entretien Le schéma patatoïde La <i>serendipity</i> (et Christophe Colomb) Les différentes formes d'observation Le journal de terrain</p>	<p>Recueil de données quantitatives : les questionnaires, les types de question à éviter, à privilégier (power point). Pour la prochaine fois, ils doivent travailler le tableau (1-10 ; 37-62)</p>
5 – L'analyse de données qualitatives et quantitatives  Données simples, données combinées (construction idéal-typiques, typologies)	<b>19-20 mars 2020</b>	<p>La retranscription d'entretiens. Construction d'une grille d'analyse « En quel cycle êtes-vous ? »</p> <p>On développe l'analyse du travail à faire à partir du tableau (1-10 ; 37-62).</p>	<p>Les analyses statistiques (projection et analyse de tableaux statistiques)</p> <p>Articulations de données variées - la construction idéal- typique - la construction de typologies Affinage des hypothèses</p>
6 – Exemple thématique n°1	<b>26-27 mars 2020</b>	Sociologie du crime	Sociologie du crime
7 – Exemple thématique n°2	<b>2-3 avril 2020</b>	Sociologie de la prison	Sociologie de la prison
8 – Exemple thématique n°3	<b>9-10 avril 2020</b>	Sociologie des comportements sexuels	Sociologie des comportements sexuels

**Les extraits de texte reproduits dans les pages qui suivent doivent être lus une première fois avant les leçons. Ils doivent être relus ensuite, après chaque leçon. L'étudiant les confronte alors avec les notes qu'il a prises pendant le cours.**

**Au début de chaque leçon, le professeur demandera si des points sont à revoir ou à approfondir de ce qui a été dit lors de la leçon précédente. C'est l'occasion de poser des questions sur les articulations entre le cours et les textes reproduits ici. Les étudiants ne doivent pas hésiter à lever la main pour poser quelque(s) question(s).**

## CONTROLE DES CONNAISSANCES

**L'examen final comportera 4 questions, chacune étant notée sur 5 points ; il conviendra de développer sa réponse en une vingtaine de lignes par question.**

**Voici quelques exemples de questions posées lors des sessions précédentes :**

Auguste Comte proposait que la sociologie se divise en deux branches distinctes ; lesquelles ? Dans quelle mesure sa proposition a-t-elle été suivie ?

Comment Antoinette Chauvenet analyse-t-elle, en milieu carcéral, les « rapports de face à face » et les « règles de vivre ensemble » ? [« Démocratie et violence en prison », in : D. Kaminski, M. Kokoreff (dir.) *Sociologie pénale : système et expérience*, 2004, pp. 290-292]

Comment Émile Durkheim définit-il les « faits sociaux » ? [É. Durkheim, « Qu'est-ce qu'un fait social ? », *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, (1894) 2002, pp. 18-23]

Dans certains cas, les sociologues utilisent des « questionnaires », dans d'autres situations, ils privilégient des « guides d'entretien ». Qu'est-ce qui distingue ces deux outils ?

Dans la justification de son usage du terme « champ », Pierre Bourdieu mobilise une caractéristique nommée « hystérésis ». Expliquez ce dont il s'agit. Précisez ce que cela entraîne comme spécificité des analyses sociologiques bourdieusiennes.

Dans la première phase d'une enquête en sociologie, quelles sont les deux directions dans lesquelles un chercheur doit s'orienter dès qu'il a déterminé la question de départ ? Que peut-il y trouver ? Quel est l'objectif à atteindre ?

Dans l'analyse sociologique d'un tableau statistique, doit-on traiter de la même façon les « sans précision » (non-réponse) et les « divers » (autres réponses) ? Précisez votre réponse par un (ou plusieurs) exemple(s).

Dans l'Occident contemporain, pourquoi certains chercheurs parlent-ils de « sexualité négociée » ?

Dans son ouvrage *Invitation à la sociologie* [1963] (trad. française de Christine Merllié-Young, Paris, La Découverte, coll. Grands Repères, 2006), Peter L. Berger écrit que la sociologie peut « contribuer à libérer l'humanité ». Que veut-il dire par là ?

Dans son ouvrage *La distinction. Critique sociale du jugement* (Paris : Ed. Minit, 1979), Pierre Bourdieu indique notamment « trois manières de se distinguer ». Présentez-les, en illustrant votre propos avec des exemples précis.

Dans son ouvrage traduit en français par Hervé Maury sous le titre *L'arrangement des sexes* [1977], Erving Goffman invite ses lecteurs à prêter attention aux phénomènes d'« espièglerie ». Quels exemples prend-il ? Comment les analyser ?

Décrivez l'idéal-type de l'entrepreneur capitaliste selon Max Weber.

Émile Durkheim écrit que « le crime est normal ». Que veut-il dire par là ? En quoi cette affirmation est-elle sociologique ?

En 1977, dans l'article « La rationalisation de la sexualité » paru dans les *Cahiers Internationaux de Sociologie*, André Béjin et Michaël Pollak ont développé les notions de « modernisme et révolutionnarisme sexuels ». Pourriez-vous expliquer ce qu'ils entendaient par là ? Qu'est-ce qui changerait si ce texte était publié aujourd'hui ?

En matière de sociologie de l'enfermement carcéral, quelles sont les deux façons d'envisager l'approche de la « récidive » (au sens de « retour en prison ») ?

En quoi consiste la « méthode des tas » indiquée par Dominique Schnapper dans son ouvrage *La compréhension sociologique* [1999] ?

En quoi la dynamique grégaire et la dynamique agonistique sont-elles complémentaires au sein d'un même groupe social ?

En quoi le concept de « contrainte sociale » s'oppose-t-il à celui de « construction sociale de la réalité » ? Comment les articuler ?

En quoi Pierre Bourdieu peut-il être considéré comme un héritier de Karl Marx ? En quoi s'en distingue-t-il ?

Expliquez ce qui distingue la sociologie de Pierre Bourdieu et celle de Raymond Boudon.

Expliquez ce qui différencie les analyses de la société proposées par Karl Marx et celles qui sont proposées par Alexis de Tocqueville.

Lorsqu'il développe une analyse de la sociologie des prénoms, Baptiste Coulmont indique que « prendre le prénom comme indicateur est typiquement durkheimien » (texte 7 du polycopié). Expliquez ce qu'il veut dire par là.

Lorsqu'un sociologue envisage de recueillir des données par entretiens, comment se décomposent les différentes phases de son travail ?

Max Weber a préconisé l'élaboration de « types idéaux ». Expliquez ce qu'il entend par cette expression, et, en vous appuyant sur quelque(s) exemple(s) précis, montrez les usages que l'on peut en faire en sociologie.

Michel Foucault conteste la thèse de la « répression sexuelle » ; quelles analyses propose-t-il à la place ?

On a l'habitude de distinguer les données qualitatives et les données quantitatives. Que recouvrent ces deux expressions ? Montrez les intérêts et les limites, pour développer une analyse sociologique, de chacun de ces types de données.

On présente souvent comme opposées les approches qualitatives et quantitatives, « micro » d'un côté et « macro » de l'autre, observations et entretiens approfondis d'une part et analyses statistiques de l'autre. Comment, au contraire, peut-on envisager de les articuler ?

Parlant des idéaltypes de la démarche préconisée par Max Weber, pourquoi Julien Freund écrit-il qu'ils ne sont « ni vrais, ni faux » ? [J. Freund [1968], *Sociologie de Max Weber*, p. 54]

Pour analyser les phénomènes de « criminalité », deux écoles se sont distinguées : l'école française et l'école italienne. Précisez leurs options respectives et essayez de les expliquer.

Pourquoi certains chercheurs parlent-ils de « nouvelle économie des relations sexuelles » ?

Pourquoi parle-t-on de « prénotions » en sociologie plus que dans d'autres disciplines scientifiques ? Que doivent en faire les sociologues ?

Pourquoi peut-on dire que le concept de « continuum de l'échange économique-sexuel » de Paola Tabet a apporté à la prostitution ce que la mise en évidence de « sept degrés de l'orientation sexuelle » par Alfred Kinsey avait apporté à l'homosexualité ?

Qu'est-ce que l'« individualisme méthodologique » ?

Qu'est-ce qui distingue l'analyse sociologique des phénomènes criminels de Gabriel Tarde et celle que propose Emile Durkheim ? Qu'est-ce qui les rapproche ?

Que nous apprend l'analyse de la prison sur le profil sociologique des personnes incarcérées actuellement en France ? Vous présenterez, si possible, les quatre caractéristiques sociologiques les plus discriminantes ?

Que veut dire Michel Foucault lorsqu'il parle d'« intellectuel spécifique » ?

Quelle est la fonction d'un « idéal-type » selon Max Weber.

Quelles sont les principales enquêtes quantitatives menées en ce qui concerne les comportements sexuels en France ? Développez quelques exemples des résultats de ces recherches ?

Quels sont les différents types d'informations qu'un sociologue peut recueillir lorsqu'il travaille par entretiens ? Lesquels doit-il privilégier ? Pourquoi ?

Quels sont les risques spécifiques à la rédaction d'un texte en sociologie ?

Robert K. Merton évoque le concept de « serendipity ». D'où vient cette notion ? Que signifie le sociologue américain lorsqu'il l'utilise ? Expliquez comment faire pour en tenir compte.

Selon André Béjin et Michaël Pollack, quelles sont les deux conditions ayant permis l'émergence de la « rationalisation de la sexualité » [article paru dans les *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1977] ?

Selon Magdalena Jarvin, quelles sont les deux motivations principales des regroupements entre pairs des adolescents ? [M. Jarvin [2004], « Groupe de pairs et relations d'amitié », in : C. Pugeault-Cicchelli, V. Cicchelli, T. Ragi (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, p. 44]

**Texte n°1 : Dominique MERLLIE [2006], « Introduction », in : Peter L. Berger, Invitation à la sociologie, Paris, La Découverte, pp. 5-8 (extraits)**

Introduire, c'est résumer, livrer un fil conducteur ? Alors, voilà. C'est une histoire de drogue. De drogue dure. Ce type est un dealer. Grave. Il se shoote à la « socio », un truc zarbi, et il cherche à faire des adeptes [...]. Alors, en rigolant, il vous en offre un joint, histoire de goûter : aspirez, mais doucement, prenez garde de virer accro. [...]

Chapitre premier : ça commence assez en douceur. Non, ce n'est pas ce qu'on croit, il commente, quand vous lui dites que vous en avez déjà entendu parler : pas ceci, pas cela, ou pas seulement. Il y en a même qui aiment, il ajoute : un trip pour quelques-uns, des *happy few*, qui peut donner des émotions fortes, mais on peut y prendre goût. Aspirez doucement.

Chapitre 2 : et vous voilà embarqué sur son train fantôme. Un truc d'hallucinés, en fait, continue-t-il, de décalés qui ont des visions, qui voient à travers les murs, qui vous déshabillent du regard, une « forme de conscience », disent-ils. Il faut regarder dessous, gratter le vernis. Plus rien n'est pareil, maintenant, et les problèmes ne sont plus où ils sont, c'est même le contraire. Vous objectez quelque chose, mais ses amis Max et Émile vous rétorquent que ce que vous pensez, c'est pas ce que vous faites. Et tout se met à flotter autour de vous.

Chapitre 3 : vous avez flairé le piège, vous voulez qu'il vous lâche : - Mais moi, je ne flotte pas, vous lui dites. - Ça, je demande à voir, il répond, et il vous entraîne dans son palais des glaces déformantes où vous n'arrêtez pas de changer de bouille, c'est vous mais ce n'est plus vous. Quand vous sortez de là, bien secoué, vous n'avez pas vraiment avancé sur les cases de son jeu de l'Oie.

Chapitre 4 : alors, puisqu'on n'a plus le choix, on rentre vraiment dans le trip, tête baissée. On angoisse fort pour commencer, dans la première pièce où il vous pousse, avec ses murs sinistres, son plafond trop bas, ses barreaux aux fenêtres, où vous attend son ami Émile avec ses leçons de choses. Vous voilà coincé de partout, il vous exhibe tous les trucs qui vous coincent, sans oublier la belle-mère. Vous êtes sur le bord de dégueuler.

Chapitre 5 : et alors, changement de décor, il vous dit que c'est rien, que c'est tout dans la tête, dans les têtes, que c'est vous qui vous la faites toute cette fantasmagorie, enfin, pas vous tout seul, mais d'autres comme vous, les fantômes qui conduisent le train fantôme. Tout ça, ça marche parce qu'on y croit. Et tout ce qu'on sait, tout ce qu'on croit dur comme fer, c'est des histoires, des coups montés, c'est même pas vrai.

Chapitre 6 : là, vous voulez l'arrêter. - Mais je suis libre, vous lui dites. - Ça, je demande à voir, il répond, et il vous raconte que, dans son labyrinthe scientifiquement ficelé, on marche à la cause, pas à la liberté. Et revoilà son ami Max, qui vous explique qu'il y a des fous qui peuvent le faire dérailler, le train fantôme. Et voilà des guignols, qui font des coups en loucedé. Ils vous filent un masque et vous rigolez un bon coup avec eux. Mais là, il veut que vous fassiez un saut de la mort et il revient à votre idée de liberté, il a changé d'avis : vous êtes libre, et plus que vous croyez, il dit maintenant, et donc tout ce cinéma, c'est vous, c'est votre faute. Et il vous raconte ses cauchemars.

Chapitre 7 : là, vous lui demandez si c'est bien sérieux tout ça, vous lui demandez si c'est même moral. Oui, il vous explique, très sérieux tout d'un coup, c'est moral : on peut toujours refuser de porter son masque, et il vous prend la

tête avec les Blacks et les Juifs, avec les pédés, avec la guillotine, qu'il faut pas rigoler avec tout ça.

Chapitre 8 : il en a bientôt fini avec vous. Il lui reste juste à vous expliquer que tout ce qu'il vous a fait goûter, c'est pour le bien de l'humanité, et des humanités au pluriel, même : on peut vivre sans, bien sûr, mais tellement moins bien. Vous sortez tout moulu, avec les articulations molles d'un pantin tenu par des ficelles.

Voilà, c'est quelque chose commac, mais allez-y voir quand même, il y a plus de détails, avec des histoires de clairs de lune romantiques qui le font ricaner, des chats qui se font une souris, des trucs loufs, et il y croit vraiment.

### **En plus bref ?**

En bref, il s'agit moins de présenter les contenus d'une discipline académique, dûment distinguée à la fois de ses applications possibles et des méthodes de recherche qu'elle peut mettre en œuvre (chapitre premier), que la spécificité du regard qu'elle conduit à porter sur le monde. Elle ne se caractérise pas par un objet empiriquement délimité, mais par un point de vue, une perspective (chapitre 2), déclinable de plusieurs manières (les trois « visions » de la société des chapitres 4 à 6) que l'on peut faire converger. Et qui doit avoir des effets sur celui qui porte ce regard, qu'il s'agisse d'interpréter sa propre biographie (chapitre 3), ou de s'interroger sur la nécessité et les limites d'un engagement (chapitre 7), ou simplement sur le sens de l'enseignement de cette discipline (chapitre 8). Et à partir duquel on peut s'interroger sans complaisance sur l'évolution de la discipline (postface, manière de retour « trente ans après »). Au passage, quelques « classiques » de la discipline vont défiler, mais en illustrations et non en questions de cours.

Qu'est-ce qui fait donc la spécificité irréductible de la sociologie, à la fois comme discipline (par le regard qu'elle fait porter sur le monde) et comme apport existentiel (qui ne permettrait plus de vivre exactement comme si elle n'existait pas) ? C'est le sens de la relativité de tous les univers sociaux que l'espèce humaine a besoin de construire pour vivre. Cela implique de dénaturer, de cesser de tenir pour ancrées dans une nature des choses qui nous serait extérieure, les innombrables conventions sociales que nous produisons pour y déployer nos existences: des conventions qui, tout comme celles de la langue, elles-mêmes sociales, sont à la fois arbitraires (d'autres sont toujours possibles) et nécessaires (en deux sens différents: il ne peut pas ne pas y en avoir ; celles qui sont établies sont capables de peser sur nos existences « comme des choses » de la nature).

**Texte n°2 : Emile DURKHEIM [1894], *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 2002, pp. 18-23 (extraits)**

[ texte intégral en libre téléchargement : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.reg1> ]

### **Qu'est-ce qu'un fait social ?**

Avant de chercher quelle est la méthode qui convient à l'étude des faits sociaux, il importe de savoir quels sont les faits que l'on appelle ainsi.

La question est d'autant plus nécessaire que l'on se sert de cette qualification sans beaucoup de précision. On l'emploie couramment pour

désigner à peu près tous les phénomènes qui se passent à l'intérieur de la société, pour peu qu'ils présentent, avec une certaine généralité, quelque intérêt social. Mais, à ce compte, il n'y a, pour ainsi dire, pas d'événements humains qui ne puissent être appelés sociaux. Chaque individu boit, dort, mange, raisonne et la société a tout intérêt à ce que ces fonctions s'exercent régulièrement. Si donc ces faits étaient sociaux, la sociologie n'aurait pas d'objet qui lui fût propre, et son domaine se confondrait avec celui de la biologie et de la psychologie.

Mais, en réalité, il y a dans toute société un groupe déterminé de phénomènes qui se distinguent par des caractères tranchés de ceux qu'étudient les autres sciences de la nature.

Quand je m'acquitte de ma tâche de frère, d'époux ou de citoyen, quand j'exécute les engagements que j'ai contractés, je remplis des devoirs qui sont définis, en dehors de moi et de mes actes, dans le droit et dans les mœurs. Alors même qu'ils sont d'accord avec mes sentiments propres et que j'en sens intérieurement la réalité, celle-ci ne laisse pas d'être objective ; car ce n'est pas moi qui les ai faits, mais je les ai reçus par l'éducation. Que de fois, d'ailleurs, il arrive que nous ignorions le détail des obligations qui nous incombent et que, pour les connaître il nous faut consulter le Code et ses interprètes autorisés ! De même, les croyances et les pratiques de sa vie religieuse, le fidèle les a trouvées toutes faites en naissant ; si elles existaient avant lui, c'est qu'elles existent en dehors de lui. Le système de signes dont je me sers pour exprimer ma pensée, le système de monnaies que j'emploie pour payer mes dettes, les instruments de crédit que j'utilise dans mes relations commerciales, les pratiques suivies dans ma profession, etc., etc., fonctionnent indépendamment des usages que j'en fais. Qu'on prenne les uns après les autres tous les membres dont est composée la société, ce qui précède pourra être répété à propos de chacun d'eux. Voilà donc des manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles.

Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non. Sans doute, quand je m'y conforme de mon plein gré, cette coercition ne se fait pas ou se fait peu sentir, étant inutile. Mais elle n'en est pas moins un caractère intrinsèque de ces faits, et la preuve, c'est qu'elle s'affirme dès que je tente de résister. Si j'essaye de violer les règles du droit, elles réagissent contre moi de manière à empêcher mon acte s'il en est temps, ou à l'annuler et à le rétablir sous sa forme normale s'il est accompli et réparable, ou à me le faire expier s'il ne peut être réparé autrement. S'agit-il de maximes purement morales ? La conscience publique contient tout acte qui les offense par la surveillance qu'elle exerce sur la conduite des citoyens et les peines spéciales dont elle dispose. Dans d'autres cas, la contrainte est moins violente ; elle ne laisse pas d'exister. Si je ne me soumetts pas aux conventions du monde, si, en m'habillant, je ne tiens aucun compte des usages suivis dans mon pays et dans ma classe, le rire que je provoque, l'éloignement où l'on me tient, produisent, quoique d'une manière plus atténuée, les mêmes effets qu'une peine proprement dite. Ailleurs, la contrainte, pour n'être qu'indirecte, n'en est pas moins efficace. Je ne suis pas obligé de parler français avec mes compatriotes, ni d'employer les monnaies légales ; mais il est impossible que je fasse autrement. Si j'essayais d'échapper à cette nécessité, ma tentative échouerait misérablement. [...]

Voilà donc un ordre de faits qui présentent des caractères très spéciaux : ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui. Par suite, ils ne sauraient se confondre avec les phénomènes organiques, puisqu'ils consistent en représentations et en actions ; ni avec les phénomènes psychiques, lesquels n'ont d'existence que dans la conscience individuelle et par elle. Ils constituent donc une espèce nouvelle et c'est à eux que doit être donnée et réservée la qualification de sociaux. Elle leur convient ; car il est clair que, n'ayant pas l'individu pour substrat, ils ne peuvent en avoir d'autre que la société, soit la société politique dans son intégralité, soit quelque'un des groupes partiels qu'elle renferme, confessions religieuses, écoles politiques, littéraires, corporations professionnelles, etc. D'autre part, c'est à eux seuls qu'elle convient, car le mot de social n'a de sens défini qu'à condition de désigner uniquement des phénomènes qui ne rentrent dans aucune des catégories de faits déjà constituées et dénommées. Ils sont donc le domaine propre de la sociologie. Il est vrai que ce mot de contrainte, par lequel nous les définissons, risque d'effaroucher les zélés partisans d'un individualisme absolu. Comme ils professent que l'individu est parfaitement autonome, il leur semble qu'on le diminue toutes les fois qu'on lui fait sentir qu'il ne dépend pas seulement de lui-même. Mais puisqu'il est aujourd'hui incontestable que la plupart de nos idées et de nos tendances ne sont pas élaborées par nous, mais nous viennent du dehors, elles ne peuvent pénétrer en nous qu'en s'imposant ; c'est tout ce que signifie notre définition. [...]

Cependant, comme les exemples que nous venons de citer (règles juridiques, morales, dogmes religieux, systèmes financiers, etc.), consistent tous en croyances et en pratiques constituées, on pourrait, d'après ce qui précède, croire qu'il n'y a de fait social que là où il y a organisation définie. Mais il est d'autres faits qui, sans présenter ces formes cristallisées, ont et la même objectivité et le même ascendant sur l'individu. C'est ce qu'on appelle les courants sociaux. Ainsi, dans une assemblée, les grands mouvements d'enthousiasme, d'indignation, de pitié qui se produisent, n'ont pour lieu d'origine aucune conscience particulière. Ils viennent à chacun de nous du dehors et sont susceptibles de nous entraîner malgré nous. Sans doute, il peut se faire que, m'y abandonnant sans réserve, je ne sente pas la pression qu'ils exercent sur moi. Mais elle s'accuse dès que j'essaie de lutter contre eux. Qu'un individu tente de s'opposer à l'une de ces manifestations collectives, et les sentiments qu'il nie se retournent contre lui. Or, si cette puissance de coercition externe s'affirme avec cette netteté dans les cas de résistance, c'est qu'elle existe, quoique inconsciente, dans les cas contraires. Nous sommes alors dupes d'une illusion qui nous fait croire que nous avons élaboré nous-mêmes ce qui s'est imposé à nous du dehors. Mais, si la complaisance avec laquelle nous nous y laissons aller masque la poussée subie, elle ne la supprime pas. C'est ainsi que l'air ne laisse pas d'être pesant quoique nous n'en sentions plus le poids. Alors même que nous avons spontanément collaboré, pour notre part, à l'émotion commune, l'impression que nous avons ressentie est tout autre que celle que nous eussions éprouvée si nous avions été seul. Aussi, une fois que l'assemblée s'est séparée, que ces influences sociales ont cessé d'agir sur nous et que nous nous retrouvons seuls avec nous-mêmes, les sentiments par lesquels nous avons passé nous font l'effet de quelque chose d'étranger où nous ne nous reconnaissons plus. Nous nous apercevons alors que nous les avons subis

beaucoup plus que nous ne les avons faits. [...] C'est ainsi que des individus, parfaitement inoffensifs pour la plupart, peuvent, réunis en foule, se laisser entraîner à des actes d'atrocité. Or, ce que nous disons de ces explosions passagères s'applique identiquement à ces mouvements d'opinion, plus durables, qui se produisent sans cesse autour de nous, soit dans toute l'étendue de la société, soit dans des cercles plus restreints, sur les matières religieuses, politiques, littéraires, artistiques, etc. [...]

Un sentiment collectif, qui éclate dans une assemblée, n'exprime pas simplement ce qu'il y avait de commun entre tous les sentiments individuels. Il est quelque chose de tout autre, comme nous l'avons montré. Il est une résultante de la vie commune, un produit des actions et des réactions qui s'engagent entre les consciences individuelles ; et s'il retentit dans chacune d'elles, c'est en vertu de l'énergie spéciale qu'il doit précisément à son origine collective. Si tous les cœurs vibrent à l'unisson, ce n'est pas par suite d'une concordance spontanée et préétablie ; c'est qu'une même force les meut dans le même sens. Chacun est entraîné par tous.

Nous arrivons donc à nous représenter, d'une manière précise, le domaine de la sociologie. Il ne comprend qu'un groupe déterminé de phénomènes. Un fait social se reconnaît au pouvoir de coercition externe qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur les individus ; et la présence de ce pouvoir se reconnaît à son tour soit à l'existence de quelque sanction déterminée, soit à la résistance que le fait oppose à toute entreprise individuelle qui tend à lui faire violence.

[...] Est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles.

**Texte n°3 : Michel FOUCAULT [1976], « La fonction politique de l'intellectuel » (Politique-Hebdo) in : *Dits et écrits II*, n° 184, 1976-1988, Gallimard, Paris, 2001, pp. 109-110 (extraits)**

Pendant longtemps, l'intellectuel [...] s'est vu reconnaître le droit de parler en tant que maître de vérité et de justice. On l'écoutait, ou il prétendait se faire écouter comme représentant de l'universel. Être intellectuel, c'était être un peu la conscience de tous. [...] Il y a bien des années qu'on ne demande plus à l'intellectuel de jouer ce rôle. [...] Les intellectuels ont pris l'habitude de travailler non pas dans l'universel, l'exemplaire, le juste-et-le-vrai-pour-tous, mais dans des secteurs déterminés, en des points précis où les situaient soit leurs conditions de travail, soit leurs conditions de vie (le logement, l'hôpital, l'asile, le laboratoire, l'université, les rapports familiaux ou sexuels). Ils y ont gagné à coup sûr une conscience beaucoup plus concrète et immédiate des luttes. Et ils ont rencontré là des problèmes qui étaient spécifiques, non universels, différents souvent de ceux du prolétariat ou des masses. Et cependant, ils s'en sont rapprochés, je crois pour deux raisons : parce qu'il s'agissait de luttes réelles, matérielles, quotidiennes, et parce qu'ils rencontraient souvent, mais dans une autre forme, le même adversaire que le prolétariat, la paysannerie ou les masses (les multinationales, l'appareil judiciaire et policier, la spéculation immobilière) ; c'est ce que j'appellerais l'intellectuel spécifique par opposition à l'intellectuel universel.

**Texte n°4 : Erving GOFFMAN [1977], *L'arrangement des sexes*, trad. française Hervé Maury, Paris, La Dispute, pp. 88-99 (extraits)**

Les différences physiques entre les sexes sont en elles-mêmes très peu pertinentes pour les capacités humaines requises dans la plupart de nos entreprises. La question intéressante devient alors : comment, dans une société moderne, ces différences biologiques non pertinentes entre les sexes en viennent-elles à sembler d'une telle importance sociale? Comment, sans justification biologique, ces différences biologiques sont-elles élaborées socialement ? [...]

Les différences de taille et de force comportent une dimension sociale. Bien que les hommes soient dans l'ensemble plus grands et plus forts que les femmes, il existe une zone de recouvrement appréciable entre les deux courbes de normalité. Ainsi, si les conventions présentes étaient inversées et si l'on y prêtait attention, il y aurait un nombre très significatif de couples formés d'hommes de taille inférieure ou égale à celle de leurs compagnes. Mais en fait l'appariement sélectif garantit que, presque sans exception, les maris soient plus grands que leurs femmes et les garçons plus grands que leurs petites amies. (On a ici un exemple de premier ordre d'une norme admise sans aucune sanction sociale officielle ou spécifique, des conséquences généralement insatisfaisantes suffisant à garantir une complète uniformité.) [...]

Même les couples transitoires qui se forment lors de réunions amicales vont probablement se former de telle sorte qu'une fois encore l'homme est en position de faire son spectacle sans être embarrassé par la présence d'une femme qui (semble-t-il) est mieux dotée physiquement pour le faire. Observons également que la différence d'âge habituelle au sein des couples garantit, grosso modo, que l'homme soit plus expérimenté et dispose de ressources financières plus importantes que la femme, ceci venant également à l'appui de l'apparence de maîtrise dont il fait montre dans les situations sociales.

[...] Un autre thème à explorer est celui de l'espièglerie. Dans de nombreux cercles sociaux, les occasions sont vraiment rares où l'on puisse menacer de coercition physique ou y recourir. Mais, si l'environnement social s'avère ainsi ne pas favoriser la démonstration d'une appartenance de genre, ce qui contraint à en passer par des scènes sportives conçues pour cet usage, le recours *ad hoc* à l'espièglerie peut apporter une compensation, ce qui explique que les simulations de domination physique vont y abonder. Ainsi, entre mâles on trouve différentes formes de jeux brutaux - bousculades, poussées, échanges de coups de poing, esquives - accompagnés de simulacres de compétitions comme le bras de fer, les courses improvisées, la main blanche, etc. Lorsque les sexes sont mis en présence, les mâles se livrent à des jeux comme ceux de l'étreinte de l'ours, de la fausse poursuite, celui où l'on force l'autre à se tenir dans une certaine position, ou à saisir ses deux petits poignets dans sa grosse main, à faire balancer plaisamment le bateau, à jeter ou à pousser à l'eau, à asperger d'eau, à faire semblant de pousser du haut d'un à-pic, à jeter des petits cailloux, à s'approcher en tenant un serpent, un rat mort, un calmar ou d'autres objets répugnants, à menacer de chocs électriques d'une puissance qu'on supporte soi-même, et autres délices. Observons que, précisément, en prenant sur le mode de la plaisanterie l'initiative de ces menaces et de ces moqueries dont il pourrait protéger une femme, un homme peut l'encourager à fournir une version explicite

du fardeau de la condition à laquelle son sexe est supposé la vouer. Et elle peut bien entendu créer elle-même les circonstances plaisantes au cours desquelles elle pourra manifester son genre, comme lorsqu'elle bourre de coups de poing celui qui la tient, comme si elle désespérait d'obtenir un effet sur le géant qui l'a capturée, ou qu'elle masque ses yeux face aux choses horribles qui se passent à l'écran tandis qu'il continue à regarder en riant, ou qu'elle pousse des cris aigus et tourne le dos à l'arrivée pleine d'excitation d'une course de chevaux, ou qu'elle traverse la rue en courant, tête baissée et bras battant l'air, simulant la terreur face à la circulation, ou qu'elle tente vainement d'ouvrir un bocal en faisant comme si elle mobilisait toute sa force musculaire, ou qu'elle exprime une peur épouvantable lorsque la sonnerie du téléphone signale un appel non souhaité, ou qu'elle fasse comme si marcher sur les cailloux pour atteindre l'eau mettait à la torture ses pieds délicats [...].

**Texte n° 5 : Magdalena JARVIN [2004], « Groupe de pairs et relations d'amitié », in : Catherine Pugeault-Cicchelli, Vincenzo Cicchelli, Tariq Ragi (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, pp. 44-45 (extraits)**

Caractéristique des adolescents, le regroupement entre pairs répond à deux motivations principales [...] D'une part, il signifie le refus des contraintes de la vie quotidienne associées à la sphère familiale et scolaire. D'autre part, et dans le prolongement de la première motivation, il est l'expression d'une volonté de distanciation par rapport aux repères anciens. L'adolescent cherche à se détacher des espaces principaux de socialisation primaire et à intégrer l'espace du groupe des pairs pour y faire des expériences dessinant les contours de nouveaux rôles sociaux. [...]

Les pratiques de loisir sont tout d'abord prescrites, imposées par les structures familiales et scolaires. Puis, avec l'adolescence et progressivement, les comportements subissent de moins en moins l'influence des contraintes extérieures et résultent de plus en plus des choix individuels du jeune. Ils impliquent la rencontre avec des pairs choisis, mais parfois aussi le désir de rester seul. Cette interprétation semble largement répandue et elle souligne un paradoxe. En effet, si le détachement de la cellule familiale et les expérimentations juvéniles sont volontaires, ils entraînent aussi une confrontation inédite des jeunes avec des espaces et des acteurs du monde extérieur. De nombreux travaux psychologiques et sociologiques soulignent dès lors le caractère vulnérable des jeunes et attribuent au groupe de pairs un rôle de protection face à l'entourage. En mettant l'accent sur la place importante occupée par les pairs dans la vie des adolescents, ils valorisent la fonction d'un groupe intermédiaire entre individu et société. [...]

L'adolescent prend ainsi conscience de sa différence d'avec les adultes et d'avec d'autres pairs que ceux qui font partie de son groupe d'appartenance. Sur ce plan, les relations entre membres du groupe d'appartenance sont qualifiées de plus consensuelles et de plus indulgentes comparativement à celles nouées avec des individus extérieurs. C'est cette caractéristique qui permet de dire que le groupe de pairs joue un « rôle tampon », dans la mesure où il fonctionne comme un « interface » entre les jeunes et la société globale et où il atténue les critiques extérieures, plus virulentes que celles prononcées par les membres du groupe. [...]

Cette représentation d'interactions adoucies et enrobées dans une protection affective s'interprète à l'aune d'une autre caractéristique. [...] A l'âge adolescent, les individus conçoivent leurs pairs sur le mode de la similarité et [...] les regroupements autour d'activités communes ne présupposent pas l'existence d'une différenciation des membres présents. C'est ce qui permet de dire à certains que même si les jeunes affirment oralement leur droit à être considérés comme des individus, ils s'agrègent comme des moutons [...]. Néanmoins, à mesure que l'adolescence se passe, l'intégration : des statuts sociaux conjugaux et professionnels soutient le développement et l'affirmation des identités individuelles: les individus vont bientôt pouvoir éclipser les pairs, en participant notamment à l'interprétation des normes et des valeurs émanant du monde des adultes. Cette interprétation renforce l'idée d'une séparation nette entre les classes d'âge, opposant les jeunes d'un côté et les adultes de l'autre, distinguant un nous et un eux.

**Texte n°6 : Pierre BOURDIEU [1979], *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, pp. 200-208 (extraits)**

L'art de boire et de manger reste sans doute un des seuls terrains sur lesquels les classes populaires s'opposent explicitement à l'art de vivre légitime. À la nouvelle éthique de la sobriété pour la minceur, qui est d'autant plus reconnue qu'on se situe plus haut dans la hiérarchie sociale, les paysans et surtout les ouvriers opposent une *morale de la bonne vie*. Le bon vivant n'est pas seulement celui qui aime à bien manger et bien boire. Il est celui qui sait entrer dans la relation généreuse et *familiale* [...] que le boire et le manger en commun favorisent et symbolisent, et où s'anéantissent les retenues, les réticences, les réserves qui manifestent la distance par le refus de se mêler et de se laisser aller. [...]

La frontière où se marque la rupture avec le rapport populaire aux nourritures passe sans aucun doute entre les ouvriers et les employés : dépensant moins que les ouvriers qualifiés tant en valeur absolue (9 377 F contre 10 347 F) qu'en valeur relative (34,2 % contre 38,3 %) pour l'alimentation, les employés consomment moins de pain, de porc, de charcuterie, de lait et de fromages, de lapins et de volailles, de légumes secs et de corps gras et, à l'intérieur d'un budget d'alimentation plus restreint, dépensent autant pour la viande, bœuf, veau, mouton, agneau, et un peu plus pour le poisson, les fruits frais et les apéritifs. Ces transformations de la structure des consommations alimentaires s'accompagnent d'un accroissement des dépenses en matière d'hygiène ou de soins personnels (c'est-à-dire à la fois pour la santé et pour la beauté) et d'habillement ainsi que d'une légère augmentation des dépenses de culture et de loisir. Il suffit d'observer que la restriction des dépenses alimentaires, et en particulier des plus *terrestres*, des plus *terre à terre* et des plus *matérielles* d'entre elles s'accompagne d'une restriction des naissances, pour être en droit de supposer qu'elle constitue un aspect d'une transformation globale du rapport au monde : le *goût* « *modeste* » qui sait sacrifier les appétits et les plaisirs immédiats aux désirs et aux satisfactions à venir s'oppose au matérialisme spontané des classes populaires [...].

Il faut rappeler que la propension à subordonner les désirs présents aux désirs futurs dépend du degré auquel ce sacrifice est « raisonnable », c'est-à-dire des chances que l'on a d'obtenir *en tout cas* des satisfactions futures supérieures

aux satisfactions sacrifiées. Au nombre des conditions économiques de la propension à sacrifier les satisfactions immédiates aux satisfactions escomptées, il faut compter la probabilité de ces satisfactions futures qui est inscrite dans la condition présente. C'est encore une sorte de calcul économique qui décourage de soumettre l'existence au calcul économique : l'hédonisme qui porte à prendre au jour le jour les rares satisfactions (« les bons moments ») du présent immédiat est la seule philosophie concevable pour ceux qui, comme on dit, n'ont pas d'avenir et qui ont en tout cas peu de choses à attendre de l'avenir<sup>(1)</sup>. [...] C'est pourquoi la sobriété du petit-bourgeois est ressentie comme une rupture : en s'abstenant de prendre du bon temps et de le prendre avec les autres, le petit-bourgeois d'aspiration trahit son ambition de s'arracher au présent commun, lorsqu'il ne construit pas toute son image de soi autour de l'opposition entre la maison et le café, l'abstinence et l'intempérance, c'est-à-dire aussi entre le salut individuel et les solidarités collectives.

Le café n'est pas un endroit où l'on va pour boire mais un lieu où l'on va pour boire *en compagnie* et où l'on peut instaurer des relations de familiarité fondées sur la mise en suspens des censures, des conventions et des convenances qui sont de mise dans les échanges entre étrangers : par opposition au café ou au restaurant bourgeois ou petit-bourgeois dont chaque table constitue un petit territoire séparé et approprié (on se demande la permission d'emprunter une chaise ou une salière), le café populaire est une compagnie (ce que marque le « *Salut la compagnie !* » ou « *Bonjour tout le monde* » ou « *Salut les potes !* » du nouvel entrant), dans laquelle on s'intègre. Il a pour centre le comptoir, auquel on s'accoude après avoir serré la main au « patron » ainsi placé en position d'hôte (c'est souvent lui qui mène le jeu) et parfois même à tous les présents (les tables – il n'y en a pas toujours – étant laissées aux « étrangers » ou aux femmes qui sont venues faire boire quelque chose à leur enfant ou donner un coup de téléphone). C'est au café que trouve son accomplissement l'art typiquement populaire de la *blague*, art de tout prendre à la blague (d'où les *sans blague* ou *blague dans le coin*, par lesquels on marque le retour aux choses sérieuses et qui peuvent d'ailleurs introduire une blague au second degré), mais aussi art de dire ou de faire des blagues, dont le bon gros est la victime désignée, parce qu'il s'y prête plus qu'un autre par une propriété qui, selon le code populaire, est plutôt une singularité pittoresque qu'une tare et parce que la bonne nature dont on le crédite le prédispose à les accepter et à les prendre du bon côté, art en un mot de moquer les autres sans les fâcher, par des railleries ou des injures rituelles qui sont neutralisées par leur excès même et qui, supposant une grande familiarité, tant par l'information qu'elles utilisent que par la liberté même dont elles témoignent, sont en fait des témoignages d'attention ou d'affection, des manières de faire valoir sous apparence de débiter, d'assumer sous apparence de condamner — bien qu'elles puissent aussi servir à mettre à l'épreuve ceux qui voudraient prendre des distances avec le groupe.

### **Trois manières de se distinguer**

L'opposition principale entre les goûts de luxe et les goûts de nécessité se spécifie en autant d'oppositions qu'il y a de manières différentes d'affirmer sa

---

1. On peut supposer que la relation profonde à l'avenir (et aussi à sa propre personne - à laquelle on accorde d'autant plus de valeur qu'on est situé plus haut dans la hiérarchie sociale - s'exprime dans le fait que la part de ceux qui disent qu'« *après la mort, il y a une vie nouvelle* » est très faible chez les ouvriers (15 % contre 18 % chez les artisans et commerçants ou les employés et cadres moyens et 32 % chez les cadres supérieurs) (Sofres, Antenne 2, *Les Français et la mort*, octobre 1977).

distinction par rapport à la classe ouvrière et à ses besoins primaires, ou, ce qui revient au même, de pouvoirs permettant de tenir à distance la nécessité. Ainsi, dans la classe dominante, on peut, pour simplifier, distinguer trois structures des consommations distribuées en trois postes principaux, alimentation, culture et dépenses de présentation de soi et de représentation (vêtement, soins de beauté, articles de toilette, personnel de services). Ces structures revêtent des formes strictement inverses - comme les structures de leur capital - chez les professeurs et chez les industriels ou les gros commerçants : tandis que ceux-ci ont des consommations alimentaires exceptionnellement élevées (plus de 37 % du budget), des dépenses culturelles très faibles et des dépenses de présentation et de représentation moyennes, les premiers, dont la dépense totale moyenne est plus réduite, ont des dépenses alimentaires faibles (inférieures, relativement à celles des ouvriers), des dépenses de présentation et de représentation restreintes (avec des dépenses de santé qui sont parmi les plus élevées) et des dépenses culturelles (livres, journaux, spectacles, sports, jouets, musique, radio et électrophone) relativement fortes. Aux uns comme aux autres s'opposent les membres des professions libérales, qui consacrent à l'alimentation une part de leur budget égale à celle des professeurs (24,4 %) pour une dépense globale beaucoup plus élevée (57 122 F au lieu de 40 884 F), et dont les frais de présentation et de représentation dépassent de loin ceux de toutes les autres fractions, surtout si l'on y adjoint les dépenses en personnel de service, tandis que leurs dépenses culturelles sont plus faibles que celles des professeurs (ou mêmes des ingénieurs et des cadres supérieurs, qui se situent à mi-chemin, entre les professeurs et les professions libérales, quoique plus près de celles-ci, pour presque toutes les consommations).

On peut préciser le système des différences en regardant de plus près comment se distribuent les consommations alimentaires : les industriels et les commerçants diffèrent profondément, sur ce point, des membres des professions libérales et, *a fortiori*, des professeurs, en raison de l'importance qu'ils accordent aux produits à base de céréales (notamment à la pâtisserie), aux vins, aux conserves de viande, au gibier, et de la part relativement faible qu'ils laissent à la viande et aux fruits et légumes frais. Les professeurs dont les dépenses alimentaires ont une structure presque identique à celle des employés de bureau consacrent plus que toutes les autres fractions au pain, aux laitages, au sucre, aux confitures, aux boissons non alcoolisées, toujours moins aux vins et aux alcools et nettement moins que les professions libérales aux produits chers, comme les viandes – et surtout les plus chères d'entre elles, comme le mouton et l'agneau –, les fruits et les légumes frais. Quant aux professions libérales, elles se distinguent surtout par la part importante de leurs dépenses qui va à des produits chers et en particulier aux viandes (18,3 % des dépenses d'alimentation) et surtout aux plus chères d'entre elles (veau, agneau, mouton), aux légumes et aux fruits frais, aux poissons et crustacés, aux fromages et aux apéritifs<sup>(2)</sup>.

Ainsi, lorsqu'on va des ouvriers aux patrons du commerce et de l'industrie, en passant par les contremaîtres et les artisans et les petits commerçants, le frein économique tend à se relâcher sans que change le principe fondamental des choix de consommation : l'opposition entre les deux extrêmes s'établit alors entre le *pauvre* et le (nouveau) *riche*, entre la « bouffe » et la « grande bouffe » ; les

---

2. Au sein des classes moyennes, les oppositions sont beaucoup moins nettes, bien qu'on retrouve des différences homologues entre les instituteurs et les employés de bureau d'un côté, et de l'autre les petits commerçants.

nourritures consommées sont de plus en plus riches (c'est-à-dire à la fois coûteuses et riches en calories) et de plus en plus lourdes (gibier, foie gras). Au contraire, le goût des professions libérales ou des cadres supérieurs constitue négativement le goût populaire comme goût du lourd, du gras, du grossier, en s'orientant vers le léger, le fin, le raffiné : l'abolition des freins économiques s'accompagne du renforcement des censures sociales qui interdisent la grossièreté et la grosseur au profit de la distinction et de la minceur. Le goût des nourritures rares et aristocratiques incline à une cuisine de tradition, riche en produits chers ou rares (légumes frais, viandes, etc.). Enfin, les professeurs, plus riches en capital culturel qu'en capital économique, et portés de ce fait aux consommations ascétiques dans tous les domaines, s'opposent quasi consciemment, par une recherche de l'originalité au moindre coût économique qui oriente vers l'exotisme (cuisine italienne, chinoise, etc.) et le populisme culinaire (plats paysans), aux (nouveaux) riches et à leurs nourritures riches, vendeurs et consommateurs de « grosse bouffe », ceux que l'on appelle parfois les « gros », gros de corps et grossiers d'esprit, qui ont les moyens économiques d'affirmer avec une arrogance perçue comme « vulgaire » un style de vie resté très proche, en matière de consommations économiques et culturelles, de celui des classes populaires<sup>(3)</sup>.

Il va de soi qu'on ne peut autonomiser les consommations alimentaires, surtout saisies à travers les seuls *produits* consommés, par rapport à l'ensemble du style de vie : ne serait-ce que parce que le goût en matière de *plats* (dont les produits, surtout au degré d'indétermination où la statistique les saisit, ne peuvent donner qu'une idée très approximative) est associé, par l'intermédiaire du mode de préparation, à toute la représentation de l'économie domestique et de la division du travail entre les sexes, le goût pour les *plats cuisinés* (pot-au-feu, blanquette, daube) qui demandent un fort investissement de temps et d'intérêt étant en affinité avec une conception traditionnelle du rôle féminin : c'est ainsi que l'opposition est particulièrement marquée, sous ce rapport, entre les classes populaires et les fractions dominées de la classe dominante où les femmes, dont le travail a une forte valeur marchande (ce qui contribue sans doute à expliquer qu'elles aient une plus haute idée de leur valeur), entendent consacrer en priorité leur temps libre au soin des enfants et à la transmission du capital culturel et tendent à mettre en question la division traditionnelle du travail entre les sexes ; la recherche de l'économie de temps et de travail dans la préparation se conjugue avec la recherche de la légèreté et de la faible teneur en calories des produits pour incliner vers les grillades et les crudités (les « salades composées ») et aussi vers les produits et les plats surgelés, les yaourts et les laitages sucrés, autant de choix qui sont aux antipodes des plats populaires, dont le plus typique est le *pot-au-feu*, fait de viande à bon marché et bouillie - par opposition à grillée ou rôtie -, mode de cuisson inférieur qui demande surtout du temps. Ce n'est pas par hasard que cette forme de cuisine - on dit d'une femme qui se consacre entièrement à son foyer qu'elle est « pot-au-feu » - symbolise un état de la condition féminine et de la division du travail entre les sexes comme les *pantoufles* que l'on chausse avant le dîner symbolisent le rôle complémentaire dévolu à l'homme.

---

3. La préférence pour les restaurants étrangers, italiens, chinois, japonais et, à un moindre degré, russes, croît à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie sociale (seuls font exception les restaurants espagnols, sans doute liés à une forme de tourisme plus populaire, qui sont de plus en plus choisis à mesure qu'on descend dans la hiérarchie sociale, et les restaurants nord-africains qui sont plus choisis par les cadres moyens).

**Texte n°7 : Baptiste COULMONT [2014], *Sociologie des prénoms*, Paris, La Découverte, collection « Repères » (extraits)**

Prendre le prénom comme indicateur est typiquement durkheimien. Est bien durkheimienne en effet l'idée qui consiste à trouver une variable intermédiaire qui puisse exprimer le mécanisme social étudié. Par exemple, Durkheim dans *Le Suicide* mesure indirectement la plus ou moins grande régulation ou intégration des groupes sociaux à partir de la structure de la famille ou de la religion. De même, le droit sert au père fondateur de l'école sociologique française, dans *De la division du travail social*, à qualifier la « solidarité » qu'il cherche à étudier. Mais prendre le prénom comme indicateur est aussi durkheimien en un autre sens : si le choix d'un prénom pour son enfant apparaît à première vue comme un choix très personnel, les travaux sociologiques montrent que « ces choix n'ont rien de purement individuels, qu'agrégés par la statistique ils révèlent des régularités, et donc des représentations collectives produites par les actions et réactions entre les esprits individuels qui forment la société » [Galland, 2004, p. 130]. [...]

Les prénoms suivent [...] une distribution de Pareto : un grand nombre de prénoms sont très peu donnés. En 2004, par exemple, les 1235 prénoms les plus donnés en France suffisent pour nommer 80 % des enfants. Il faut ensuite plus de 9 000 prénoms pour nommer les 20 % restants.

[...]

[En] France : le prénom, qui était souvent hérité d'un parent (grand-père, parrain) avant le XIX<sup>e</sup> siècle, est de plus en plus choisi à l'extérieur de la famille (parenté spirituelle y compris). Le prénom peut dans ce cadre continuer à être choisi par le parrain ou la marraine, ou devenir le choix des parents directement. Les donneurs de prénom, quels qu'ils soient, introduisent des modifications : la grande innovation de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du XIX<sup>e</sup> siècle fut la diffusion de la pratique des prénoms multiples (avec ou sans tiret les reliant). L'« habitude d'attribuer à l'enfant un double ou un triple prénom [a] grandement contribué à l'élargissement » du corpus des prénoms [Dupâquier et al., 1987, p. 103] : le premier prénom pouvait être le prénom classique (celui du grand-père par exemple) et les deux autres des innovations dans l'air du temps. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un enfant sur quatre a trois prénoms ou plus (alors qu'ils étaient moins d'un sur dix au début du XIX<sup>e</sup> siècle).

D'autres innovations apparaissent. Alors que les prénoms masculins ont longtemps été plus divers que les prénoms féminins, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le stock de prénoms féminins augmente plus vite que le stock des prénoms masculins. Les filles reçoivent plus facilement comme prénom des innovations, sous la forme de variantes, de diminutifs utilisés comme prénoms, de suffixations (en -ine ou en -ette). Elles ne reçoivent plus de prénoms masculins et la différence des sexes est dorénavant plus marquée. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle donc, le nombre de prénoms féminins en circulation dépasse le nombre de prénoms masculins en circulation : si Jeannette devient un prénom à part entière, Jeannot reste un surnom (et n'est pas déclaré à l'état civil).

Pour un prénom à grand succès du début du XX<sup>e</sup> siècle, comme Michel, la durée de vie d'un prénom (à la mode) était d'environ quarante ans, dont vingt ans de réelle visibilité (évaluée à une fréquence supérieure à 1 %) [Berthelot, 2004]. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, pour les prénoms les plus donnés, cette période de visibilité ne dépasse pas dix ans. [...]

Au XX<sup>e</sup> siècle, le *turnover* est plus important pour les filles : elles sont, sinon les agents structurels de l'innovation (relativement aux garçons, qui reçoivent plus souvent des prénoms classiques), du moins celles par qui l'innovation passe. Aux États-Unis, elles reçoivent fréquemment des prénoms étrangers dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle (souvent des prénoms français), ce qui n'est pas le cas des garçons. [...] Simultanément au taux de rotation croissant, l'on repère un éparpillement des choix. Les prénoms sont de moins en moins donnés, mais sont de plus en plus nombreux : ils contribuent souvent à distinguer des individus. Ainsi, s'il suffisait des vingt prénoms les plus fréquents pour nommer la moitié d'une classe d'âge en 1946, il en faut plus de cent quarante en 2004.

[...] Le prénom indique de plus en plus, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la classe d'âge. Il est possible d'estimer l'âge probable d'un Michel ou d'un Kévin avec de grandes chances de ne pas se tromper – et se tromper encore moins pour un Kévin que pour un Michel. [...] Plus l'adoption d'un prénom a été rapide plus rapide sera son abandon. [...] Les groupes qui apprécient les prénoms rares pour leur rareté les abandonnent dès qu'ils atteignent un certain niveau... mais des groupes qui apprécient les prénoms moins rares prennent alors le relais.

Mais la mode n'est pas que cela, elle a un caractère « cyclique », le démodé d'hier étant la mode d'aujourd'hui.

Le retour d'un prénom tombé en désuétude s'opère en fait à une échelle séculaire. Entre un siècle et un siècle et demi sépare les pics de plus forte fréquence d'un même prénom, s'il revient à la mode [...] comme pour éviter la « concurrence onomastique entre générations » [Héran, 2004, p. 162].

Il existe une tradition ancienne de discours sociologiques sur la mode, un phénomène étudié aussi bien par Simmel, Tarde, que Weber ou Veblen. Ces auteurs ont l'intuition d'un mécanisme : les classes supérieures adoptent un nouveau style, vécu comme signe d'appartenance à une élite, elles abandonnent ce style aussitôt qu'il est embrassé par les classes inférieures – qui l'avaient adopté avec l'espoir de s'approprier une partie du prestige des classes supérieures. [...] Tout le monde a un prénom. Parce que le prénom (à la différence des autres biens de mode comme les vêtements) ne coûte rien, le lien entre le prénom et la structure sociale ne peut pas s'expliquer par des différences de richesse ou de revenu, au contraire de la diffusion des biens marchands nouvellement créés. C'est un bien gratuit et dont la consommation est obligatoire.

Une des premières études quantitatives [Taylor, 1974] s'est intéressée à la répartition du suffixe Jr. (junior) aux États-Unis. Cette pratique des classes supérieures blanches, destinée à marquer la filiation et la reprise du prénom du père, se diffuse au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle vers le bas de l'échelle sociale et raciale. Pour Taylor, c'est une diffusion en cascade (*trickle-down effect*) que l'on observe.

L'étude des prénoms à la mode, c'est-à-dire ces prénoms les plus choisis une année donnée, loin de révéler une société monolithique et uniformisée, où les milieux sociaux seraient tous parties prenantes, en même temps, d'un même mouvement, révèle au jour au contraire une stratification sociale des goûts. Les « professions intermédiaires » adoptent ces prénoms plus fréquemment que les autres catégories socioprofessionnelles, mais plus tardivement que les « cadres » (qui, s'ils sont les premiers dans le temps à adopter largement des prénoms qui seront à la mode plus tard, sont aussi les premiers à les abandonner quand ces prénoms leur apparaissent trop communs). Ouvriers et agriculteurs adoptent ces

prénoms plus tardivement, et ils restent en vigueur dans ces professions plus longtemps qu'ailleurs.

Le prénom apparaît comme un « bien gratuit » : il n'y a pas de marché ni de prix du prénom, les parents peuvent choisir celui qu'ils souhaitent. Mais n'y a-t-il pas des « coûts » associés aux prénoms ?

Des « coûts de transaction » pour les donneurs de prénom, peut-être. Par exemple, le temps pris pour acquérir certaines connaissances, pour découvrir certains prénoms : la consultation de livres, de sites Internet, les discussions prennent un temps qui peut être quantifié. Le choix des prénoms engendre probablement des coûts de transaction, difficiles à mesurer.

Des « coûts d'opportunité » pour les porteurs de prénom, certainement. Des entretiens laissent penser que certains coûts – que les futurs parents pensent associés à certains prénoms – sont pris en compte. L'étude du coût associé aux prénoms arabes ou musulmans en France mesure indirectement l'importance, pour les parents qui les donnent, de la transmission culturelle. Les prénoms sont parfois perçus comme un signal : il faut que le prénom « passe bien » sur un CV. Dans une autre perspective, des psychologues se sont intéressés aux désavantages associés à certains prénoms.

[...]

Toutes les classes sociales, tous les milieux sociaux ne sont pas situés au même plan. Certaines professions et catégories socioprofessionnelles choisissent de préférence des prénoms originaux qui deviendront quelques années plus tard des prénoms à la mode. Ils « sont à la mode » quelques années avant les autres. D'autres professions (ouvriers agricoles, agriculteurs exploitants, ouvriers...) semblent préférer des prénoms « qui ont fait leurs preuves », des prénoms qui ne sont plus des prénoms très originaux au moment du choix, comme s'ils choisissaient la sécurité. Or ces dernières professions, entre 1930 et 1990, ont vu diminuer leurs effectifs (les agriculteurs bien avant les ouvriers). À l'opposé, les professions dont les choix sont plus innovants (des employés aux cadres en passant par les professeurs et surtout les « professions du spectacle, de l'information et des arts ») ont vu croître leurs effectifs. Par l'effet mécanique de la modification de la structure sociale, de plus en plus de prénoms donnés sont le résultat de choix d'« innovateurs ».

[...]

L'âge joue un rôle : « Les parents les plus jeunes sont davantage enclins à choisir un prénom-mode qui est au zénith de son parcours ». Mais le rang de naissance de l'enfant n'est pas sans influence : les aînés reçoivent plus fréquemment que les puînés un prénom en progression. Une explication possible serait que les parents, lors du choix du prénom du premier enfant, établissent, explicitement ou implicitement, une liste de prénoms sur lesquels ils s'accordent. Leurs goûts se cristallisent et c'est sur cette base établie que le choix du prénom des enfants suivants sera effectué.

Le lieu de résidence joue aussi. Mais l'avance de Paris (relativement au reste de la France) sur la mode est moins forte aujourd'hui, « sauf pour certains prénoms de type bourgeois »

Les prénoms font l'objet d'un choix « innovateur » quand ils sont donnés dans les dix ans qui précèdent le moment où le prénom atteindra le seuil de un pour mille naissances, ou s'ils sont faits au début de la carrière du prénom, avant qu'il n'atteigne les 1 % des naissances.

À partir de cet indicateur, un cinquième des personnes appartenant au groupe qui réunit journalistes et artistes font pour leurs enfants des choix « innovateurs », ils sont suivis (par ordre décroissant) par les professions libérales, les professeurs, les cadres et ingénieurs, puis par les professions intermédiaires et les commerçants, par les employés et artisans, par les ouvriers et, enfin, par les agriculteurs et ouvriers agricoles. « Il en résulte une hiérarchisation des catégories sociales d'une remarquable cohérence », conclut Héran [2004, p. 164], parce qu'elle ressemble d'assez près à la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de l'Insee.

Mais, si cette hiérarchie est cohérente, elle ne correspond ni entièrement à la hiérarchie des revenus, ni totalement à celle du niveau d'étude : elle correspond plutôt à une certaine définition de la diversité de la sociabilité (plus les professions ont des contacts variés, diversifiés, même rapides, plus elles auront tendance à adopter, dans le choix des prénoms, des comportements d'innovation). Un facteur « paraît jouer un rôle moteur dans la diffusion de la mode : le degré de sociabilité » [Besnard et al., 2005, p. 337].

Le critère de sociabilité implique incidemment un autre modèle de diffusion : si le modèle de la mode a comme contrainte « pas trop répandu, pas trop excentrique », le critère de la sociabilité a comme contrainte « pas le prénom d'un proche ». La sociabilité constitue le deuxième pan du modèle développé pour expliquer la mode des prénoms.

[...]

[Fryer et Levitt, 2004 ; Lieberman et Mikelson, 1995 ; Cook et al., 2013] mettent en évidence, pour les États-Unis, le poids important de la « race ». Depuis l'après-guerre, et surtout depuis les années 1960, les prénoms des Afro-Américains se mettent à diverger des prénoms des Blancs. Tout au long du XXe siècle, les African-Americans donnent beaucoup plus souvent des prénoms très rares, inventés ou uniques, mais ce processus s'accélère dans les années 1960, période d'intense nationalisme noir. La race a, dans ce contexte, un poids plus important que la classe.

[...]

Il est probable qu'une sociologie des réseaux, des *small worlds* où tout le monde est rapidement relié à tout le monde, pourrait expliquer une transmission très rapide de prénoms d'une classe à une autre.

**Texte n°8 : Robert K. MERTON [1949], *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, 2<sup>e</sup> édition 1953, trad. française de Henri Mendras (1965), Paris, Armand Colin, 1997, pp. 43-47 (extraits)**

**La « serendipity » (influence de données inattendues, aberrantes et capitales sur l'élaboration d'une théorie).**

Il arrive qu'une découverte suscite une théorie sociale. Nous l'avons déjà dit [...] la recherche empirique, si elle est féconde, non seulement vérifie les hypothèses déduites de la théorie, mais aussi donne naissance à de nouvelles hypothèses. Cela pourrait s'appeler la *serendipity*<sup>4</sup>, autrement dit la découverte par chance ou sagacité de résultats que l'on ne recherchait pas.

---

<sup>4</sup> . Ce mot est formé sur le radical *Serendip*, ancien nom de l'île de Ceylan. Horace Walpole le forgea d'après le titre d'un conte de fées, *The Three Princes of Serendip*, dont les héros « were always making discoveries by accidents and sagacity, of things they were not in quest » (Lettre à Mann, 28 janvier 1754).

La *serendipity* se rapporte au fait assez courant d'observer une donnée *inattendue, aberrante et capitale* qui donne l'occasion de développer une nouvelle théorie ou d'étendre une théorie existante. Chacun de ces qualificatifs demande à être précisé.

La donnée est avant tout inattendue. Une recherche orientée vers la vérification d'une hypothèse conduit fortuitement à une observation à laquelle on ne s'attendait pas et qui relève de théories étrangères à la recherche en cours.

Deuxièmement, la donnée est aberrante, surprenante [...] parce qu'elle ne semble s'accorder, ni avec la théorie généralement admise, ni avec des faits déjà établis. Dans les deux cas, la contradiction suscite la curiosité ; elle pousse le chercheur à « donner un sens au fait observé », à le faire entrer dans un cadre de référence plus large. Il poursuit son exploration. Il fait de nouvelles observations. Il en tire des conclusions qui sont largement influencées par son orientation théorique générale. Plus il se plonge dans les faits, plus il a de chances de rencontrer un riche filon. Si, par bonheur, sa nouvelle idée se révèle justifiée, le fait aberrant conduit en fin de compte à une théorie nouvelle ou à une extension de la théorie. La curiosité aiguisée par le fait aberrant s'apaise temporairement.

Troisièmement, en disant que le fait aberrant doit être « capital », c'est-à-dire qu'il doit influencer sur la théorie générale, nous pensons plus à ce que l'observateur voit dans le fait qu'au fait lui-même. Car pour tirer le général du particulier, l'observateur doit avoir une tournure d'esprit théorique. Ainsi, pendant des siècles, les hommes avaient observé des faits aussi « banals » que les *lapsus linguæ et calami*, les erreurs typographiques et les trous de mémoire, mais il a fallu la sensibilité théorique d'un Freud pour y voir des données capitales qui lui ont permis d'élargir sa théorie du symptôme et de la répression.

La *serendipity* suppose donc une donnée inattendue, aberrante et capitale qui fasse pression sur le chercheur pour le lancer sur une piste nouvelle, susceptible d'élargir la théorie. Des cas de *serendipity* ont existé dans toutes les disciplines, mais nous aimerions prendre pour exemple une recherche sociologique récente. Au cours de notre étude de l'organisation sociale de Crafttown, un quartier résidentiel de 700 familles, ouvrières la plupart, nous avons remarqué qu'une large proportion des habitants étaient affiliés à un plus grand nombre d'organisations civiques, politiques, ou autres, que dans leurs lieux de résidence antérieurs. Incidemment nous avons aussi constaté que l'affiliation à des associations augmentait également chez les parents de jeunes enfants, ce qui était contraire au bon sens. Car il est patent que, spécialement dans les couches économiques inférieures, les enfants enchaînent les parents et les empêchent de participer activement à la vie collective en dehors du foyer. Et voici comment les parents de Crafttown expliquèrent leur comportement : « Oh ! Sortir le soir ne pose pas de problème », nous dit une mère qui faisait partie de plusieurs organisations, « il est facile de trouver des jeunes de plus de dix ans pour s'occuper des enfants. Il y a ici tellement plus de jeunes entre dix et vingt ans que là où nous habitions auparavant. »

Cette explication semblait pertinente et propre à satisfaire la curiosité de l'enquêteur, n'était un fait troublant : comme la plupart des nouvelles cités résidentielles, Crafttown comptait en réalité une très faible proportion d'adolescents (seulement 3,7 % par exemple dans le groupe de quinze à dix-neuf ans). Bien plus, la majorité des adultes (63 %) ayant moins de trente-quatre ans, leurs enfants avaient, la plupart, moins de dix ans. Aussi, loin qu'il y eût à Crafttown

de nombreux adolescents pour s'occuper des enfants, c'est le contraire qui était vrai : le rapport du nombre d'adolescents au nombre d'enfants de moins de dix ans était de 1 pour 10, alors que dans les communautés d'origine il était de 1 pour 1,5.

Nous nous trouvions donc en face d'un fait aberrant qui ne cadrerait évidemment pas avec le plan initial d'enquête. Nous n'avions pas introduit, et nous ne pouvions pas introduire dans notre champ de recherche Sur Crafttown une hypothèse relative à cette croyance illusoire qu'il y avait pléthore de jeunes de dix à vingt ans pour assurer la garde des enfants. C'était une obsession à la fois aberrante et imprévue. Était-elle aussi capitale ? Nous ne préjugions pas de son importance « intrinsèque ». Elle ne semblait ni plus ni moins banale que celle de Freud pendant la dernière guerre (il avait deux fils sur le front) lisant sur la manchette du journal « *Die Feinde vor Gorz* » (les ennemis devant Gorz) au lieu de « *Der Friede von Gorz* » (la paix de Gorz). D'un incident banal Freud fit un fait capital. Si la contradiction entre les impressions subjectives des habitants de Crafttown et les faits objectifs ne se prêtait pas à pareille opération, mieux valait l'ignorer, car elle n'avait qu'une « signification sociale » minime.

Ce qui fait de cette illusion un exemple particulièrement troublant d'un problème théorique général, c'est qu'il était impossible d'attribuer à un simple calcul d'intérêts la diffusion de cette croyance contraire aux faits. En général, lorsqu'avec un schéma conceptuel issu d'une théorie utilitariste, le sociologue rencontre une croyance sociale dont l'inexactitude est patente, il cherche des groupes particuliers qui aient intérêt à inventer et à propager cette croyance. S'écrier : « *C'est de la propagande !* » est souvent considéré à tort comme une analyse théorique solide. Mais ici c'était visiblement hors de propos : il était évident qu'il n'existait pas de groupe ayant intérêt à donner une idée fautive de la répartition des âges à Crafttown. Alors quelle était la source de cette illusion sociale ?

Plusieurs autres théories suggéraient des explications : le postulat de Marx que l'existence sociale des hommes « détermine leur conscience » ; le théorème de Durkheim suivant lequel, si les images sociales (« représentations collectives ») reflètent d'une manière ou d'une autre une réalité déterminée, « il ne s'ensuit pas que celle-ci soit objectivement conforme à l'idée que les intéressés s'en font » ; [...] l'idée dominante de la sociologie de la connaissance, à savoir que la situation sociale détermine les perspectives qui entrent dans les perceptions, les croyances et les idées. Mais si suggestives que fussent ces idées directrices, elles ne proposaient aucune réponse à la question de savoir quels caractères de « l'existence sociale », quels aspects de « la réalité sociale », quels « facteurs sociaux », quelle « situation sociale » avaient pu déterminer cette croyance apparemment illusoire.

Le mot de l'énigme nous fut fourni fortuitement par de nouveaux entretiens avec les habitants. Une mère de deux enfants de moins de six ans qui s'occupait activement des affaires de Crafttown nous déclara : « *Mon mari et moi sortons souvent ensemble. Vous voyez, il y a des tas de gens dans les environs pour s'occuper des enfants. On n'a pas peur de laisser la maison à un voisin de douze ou treize ans quand on connaît tout le monde. Dans une grande ville, vous n'accueillez pas aussi facilement quelqu'un qui est presque un étranger.* »

Ces propos indiquaient clairement que les racines sociologiques de « l'illusion » devaient se trouver dans la structure des relations communautaires enserrant les habitants de Crafttown. L'illusion était le reflet inconscient, non de la

réalité statistique, mais de la cohésion de la communauté. Ce n'est pas qu'il y eût effectivement plus d'adolescents à Crafttown, mais il y en avait davantage qui étaient *connus intimement* et qui, par conséquent, *existaient socialement* pour les parents en quête d'aide pour garder leurs enfants. La plupart des habitants de Crafttown venant d'une ville, ils se trouvaient maintenant dans une communauté restreinte où s'était développée une atmosphère d'intimité. L'illusion exprimait l'état d'esprit de gens qui voyaient dans les adolescents une ressource pour la garde des enfants dans la mesure où ils étaient connus et méritaient confiance. En bref, la perception était fonction de la confiance, et la confiance, fonction de la cohésion sociale.

Du point de vue sociologique donc, cette découverte imprévue confirme et élargit la théorie suivant laquelle la « perception sociale » est le produit d'un cadre social. [...] Elle n'offre pas simplement l'exemple d'individus qui empruntent des normes, des jugements et des standards particuliers à d'autres membres de la communauté. La perception est plutôt un sous-produit, un dérivé de la structure des relations humaines.

Cet exemple suffit sans doute à illustrer ce qu'est la *serendipity* : une découverte inattendue et aberrante éveille la curiosité du chercheur et le conduit par un raccourci imprévu à une hypothèse nouvelle.

**Texte n°9 : Jacques COENEN-HUTHER [1995], « L'hôpital et l'œil du patient », in : *Observation participante et théorie sociologique*, Paris, L'Harmattan, pp. 120-125 (extraits)**

Un matin vers 8h30, Monsieur Martin se présente pour un examen à la polyclinique intégrée au complexe hospitalier<sup>5</sup>. La veille, son médecin-traitant, soupçonnant l'urgence, avait exigé la priorité. Son arrivée bouscule un planning déjà chargé et les formalités administratives d'usage se font dans une ambiance fiévreuse. M. Martin prend place dans la salle d'attente. Un jeune médecin arrive d'un pas pressé, se dirige vers la dame qui feuillette un magazine en face de lui mais se fait rappeler à l'ordre par la secrétaire : "*mais non, c'est le Monsieur !*". Légèrement embarrassé, le jeune homme invite Martin à le suivre dans une salle d'examen. Questions, auscultation, prise de tension, appareils divers... il s'applique de façon un peu gauche, cachant mal son manque de pratique. Martin, plein de bonne volonté, s'efforce de lui faciliter la tâche par des réponses précises. Il sait pourtant par expérience que le rôle du malade n'est pas facile à jouer. On attend certes de lui qu'il coopère de son mieux, mais un excès de précision risquerait de le faire passer pour un hypochondriaque qu'on n'écouterait qu'à moitié. Quoi qu'il en soit, le dossier "Martin" prend forme. Un deuxième médecin, jeune également mais d'allure plus assurée, est appelé en renfort. Bardé d'électrodes, M. Martin assiste à une discussion dans des termes qui lui sont obscurs. Le nouveau venu lui fait alors répéter tout ce qu'il a déjà expliqué et il recommence docilement son histoire. Entre-temps, le premier médecin dactylographie maladroitement son rapport. Plongé dans ses notes, il interrompt Martin de temps en temps, apparemment soucieux de répondre à sa place.

Le local, la machine à écrire, les interruptions de l'un ou de l'autre..., en dépit de la bonhomie de ses deux interlocuteurs, M. Martin se surprend à penser que la scène commence fâcheuse, ment à tourner à l'interrogatoire de police.

---

5. Bien entendu, Monsieur Martin n'est autre que l'auteur de ces lignes. Ce procédé narratif facilite la prise de distance par rapport aux événements.

Irruption inopinée de la secrétaire : "*Ça s'écrit comment : Schweizerhof*" ? Les deux médecins, interloqués, hésitent. En toute spontanéité, M. Martin fournit la réponse. Ahurissement que ce soit le patient qui réponde, puis "Ah, bon !". Entre alors un troisième homme en blanc, un peu plus âgé, qui paraît être le chef des deux premiers. Ceux-ci font soudain figure de gamins. Comme s'ils n'avaient fait jusqu'ici que jouer le rôle de médecins. Le ton de la voix, les attitudes changent : ils redeviennent les assistants face au patron. M. Martin a le vague sentiment d'avoir été berné : ces questions, ces réponses, c'était pourquoi ? Pour rien, pourrait-on penser, puisque tout recommence. À nouveau, les mêmes questions, dont il commence à deviner l'enchaînement. Et une fois de plus, il assure que, non, il ne fume pas, que, oui, il fait du sport, que, non, il n'abuse pas des nourritures grasses, etc. Plus de deux heures ont passé depuis son arrivée. M. Martin commence à trouver cet examen bien long. Il voudrait en finir avec tout cela et retourner à son bureau. Mais on décide de le transférer sans plus attendre au service des entrées. Décidément, l'affaire prend des proportions imprévues. L'infirmière qui l'accompagne marche vite. Ou est-ce une impression ? Il la suit, clopin-cloplant. On l'introduit dans ce qui lui semble être une nouvelle salle d'examen, un F peint sur la porte. Il n'a guère le temps de reprendre son souffle. Une autre infirmière paraît, nerveuse, pressée : "*Déshabillez-vous et enfiler cette chemise*" ... "*Quand avez-vous mangé pour la dernière fois ? - A 7h30 - Vous êtes sûr ?*" Pardi ! ... Prise de sang, pouls, température, l'infirmière lui donne l'impression d'être déjà ailleurs. Probablement est-elle mentalement dans plusieurs salles d'examen à la fois. "*Dites-moi, Mademoiselle...*". Trop tard, elle est sortie et ne l'entend déjà plus... Une jeune doctoresse se présente avec beaucoup de civilité mais, c'est à n'y pas croire, lui pose pour la quatrième fois toutes les questions qui lui ont déjà été posées à la polyclinique, en prenant force notes, sans même jeter un coup d'œil sur le rapport qui pourtant l'a suivi. Elle l'examine à nouveau, avec un appareillage néanmoins moins perfectionné que la première fois. Martin a l'impression d'avoir reculé de plusieurs cases dans le parcours. Ensuite, c'est une succession de médecins divers appelés en consultation. On se téléphone, on s'appelle, on se "bipe"... Tout cela est certainement dans l'intérêt du patient, se dit M. Martin, et il se raccroche à cette idée. Mais chacun y va de ses questions, sans grande originalité, comme si personne ne l'avait précédé. Il est environ 14h. Depuis le matin, Martin doit avoir répondu une bonne douzaine de fois à certaines questions. Le local F a deux portes et cela tourne à la *commedia dell'arte*. On entre par une porte, on sort par l'autre. Des comparses continuent à défiler, jettent un coup d'œil au dossier, marmonnent quelque chose et repartent sans plus le regarder. On procède à l'inventaire de ses objets personnels. Ses poches sont vidées. Ses habits disparaissent dans un sac. Il signe une décharge. Puis, "le F", poussé sur un chariot, son dossier sur le ventre, de couloir en ascenseur et d'ascenseur en couloir, est emmené pour la ronde des examens : radiographie, artérioscopie, examen cardiologique. On y consacre l'après-midi. À chaque étape, chaque responsable prend le dossier, ne le regarde pas, s'informe de vive voix... et "le F", obstinément, explique, précise, rectifie... Une seule chose l'irrite visiblement : il n'a rien mangé ni bu depuis le matin - comment l'aurait-il pu ? et on persiste à lui demander s'il en est bien sûr ! Entre deux examens, il échange quelques mots avec une assistante technique et lui fait part de son étonnement d'avoir à répéter si souvent la même chose. Elle lui répond sur le mode ironique : "*Oui, c'est vrai, chez nous c'est comme chez les flics*". L'examen du cœur a lieu en fin d'après-midi. C'est apparemment l'occasion

d'utiliser un nouvel appareil. Plusieurs jeunes gens en blouse blanche se joignent à la séance. Ils n'ont pas de rôle bien défini. M. Martin soupçonne qu'il s'agit d'étudiants ou d'internes qui viennent s'instruire. Après tout, pourquoi pas ! On l'invite à respirer plus ou moins profondément, en changeant de rythme. M. Martin s'exécute avec bonne grâce. Les médecins, c'est toujours comme ça : "*respirez, cessez de respirer, respirez plus fort...*"; ce jeu-là, chacun le connaît depuis l'enfance et il le joue selon les règles. Cette fois-ci, il peut observer à loisir une membrane qui réagit sur un écran vidéo. Cette membrane, c'est un cœur : c'est son cœur ! Le jeune médecin qui manie l'appareil en décrit les possibilités avec autant de fierté que d'apparente indifférence pour le patient. Il est vrai que tout cela est bien intéressant. M. Martin en oublie presque son infortune. À la longue, l'enthousiasme du groupe qui l'entoure lui paraît néanmoins un peu gênant. Le jeu du médecin et du patient, ce n'est plus ça ! À présent, il a vraiment envie de s'en aller. Mais entre-temps, les résultats photographiques de l'artérioscopie l'ont rejoint. Il en résulte un conseil de guerre improvisé de quatre médecins, dans un couloir, autour de son chariot. Il est 19h. On lui annonce qu'une intervention chirurgicale est indispensable. Il ne rentrera pas chez lui, comme il s'obstinait à le penser. Une infirmière empoigne son chariot et l'on repart au fil des couloirs. On embarque ses affaires au passage. Elles s'entassent sur la couverture, avec tous les documents qui se sont accumulés au cours de la journée. M. Martin arrive à la clinique de chirurgie cardio-vasculaire. Il est trop tard pour le repas du soir. Question de l'infirmière de service : "*à quelle heure avez-vous mangé ? - Ce matin à 7h30 - Vraiment ?*". On se hâte de lui apporter ce qu'on peut trouver sur place : un verre de thé et un yaourt. Monsieur Martin se sent brusquement envahi par une immense fatigue. Ne plus parler, ne plus répondre à leurs questions... Qu'on le laisse en paix ! Demain, il lui faudra s'adapter à une réalité nouvelle : celle de la chambre où on l'a installé. Il a compté sept lits... Mais pour le moment, il se réfugie dans une feinte somnolence.

**Au-delà des aspects anecdotiques du récit, que s'est-il passé au cours de cette journée ?**

Chaque membre du personnel est intervenu dans les limites de son rôle professionnel. Ça et là, peut-être, un peu de brusquerie ou un manque de sensibilité mais rien de vraiment blâmable. Des gens, de toute évidence débordés, se sont efforcés de faire convenablement ce qu'on attend d'eux. En présence de facteurs d'incertitude, on a eu recours à la supervision et aux consultations nécessaires. Tout a été mis en œuvre pour aboutir à un diagnostic sûr dans les délais les plus brefs. Et de ce point de vue, l'organisation hospitalière ne manque pas d'avantages. Quant au patient, il a joué honnêtement son rôle de patient, s'efforçant de répondre à des attentes prévisibles et à d'autres, imprévues, qui l'ont parfois laissé perplexe. Et pourtant, au-delà des intentions des acteurs individuels, l'agrégation d'une série de comportements routinisés, fonctionnels, conformes à une certaine logique institutionnelle, a dégénéré graduellement en un processus quelque peu cauchemardesque. Comment en est-on arrivé là ? Le sentiment d'urgence y était certainement pour beaucoup. Il fallait accomplir de nombreux actes médicaux en peu de temps. Le patient a été quelque peu bousculé mais il n'a pas été le seul. Le caractère universitaire de l'hôpital, centre de soins mais aussi de formation, a sans doute également joué un rôle. Il faut bien que les jeunes médecins se forment. Il faut bien aussi qu'ils soient adéquatement supervisés. Mais on a le sentiment que d'autres facteurs

ont contribué à alourdir la procédure. La relative autonomie des services est vraisemblablement la source de certaines répétitions. C'est une logique bureaucratique plus que médicale qui 'semble avoir déterminé les modalités du transfert de la polyclinique au service des entrées, unité administrativement distincte. Il en est résulté quelques interventions redondantes dont on aurait sans doute pu faire l'économie. Entre-temps, le dossier gonflait et cessait d'être un instrument de travail pratique pour des gens pressés. Il devenait plus rapide de s'adresser directement au patient ... Outre ces facteurs purement organisationnels, le modèle dominant de la pratique médicale pourrait bien avoir également joué un rôle. Le milieu hospitalier requiert de toute évidence des interventions coordonnées. Le contexte institutionnel exige et favorise la pratique de groupe dont il permet d'ailleurs de tirer avantage. Pourtant, chaque consultant a tendance à jouer face au patient le rôle traditionnel du praticien isolé. Quel que soit l'ordre d'intervention, la séquence d'approche paraît être toujours la même, suggérant la conformité à un modèle professionnel peu adapté au contexte d'intervention.

**Texte n°10 : Howard S. BECKER [1998], *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales ?*, trad. de l'anglais par Jacques Mailhos, Paris, La Découverte, pp. 120-122 (extraits)**

### **Echantillons**

[...] Mettons que nous voulions savoir quelle fraction de la population d'une ville se considère comme démocrate, ou a voté pour les démocrates aux dernières élections, ou pense voter pour le candidat démocrate à la prochaine élection. Pour des raisons d'efficacité, nous ne voulons pas interroger tous les habitants sur leurs idées, leurs actions ou leurs intentions. Nous voulons en interroger quelques-uns et extrapoler à partir de là à toute la population de la ville. Si 53 % des gens à qui l'on a parlé répondent « démocrate », nous aimerions pouvoir dire que cette proportion aurait été à peu près la même si nous avions interrogé tout le monde.

Les procédures d'échantillonnage statistique nous enseignent comment faire ça. Nous pouvons choisir les gens que nous interrogerons en utilisant un tableau de nombres aléatoires, c'est-à-dire de nombres arrangés selon un ordre dont nous sommes sûrs qu'il ne contient aucun biais. Un ordre qui ne soit régi par aucune logique risquant de donner à certaines personnes une plus grande chance d'être choisies. Si nous sommes obligés d'utiliser une procédure aussi ésotérique, c'est parce que presque toutes les autres manières imaginables de procéder au choix des cas que l'on étudiera se révéleront entachées d'un tel biais.

Voici un exemple terrifiant du type d'erreur que l'on peut faire. Hatch et Hatch<sup>(6)</sup> avaient décidé d'étudier les « critères du statut social » en rassemblant des données biographiques sur les participants aux mariages annoncés par l'édition dominicale du *New York Times*, avec l'idée que les gens qui faisaient annoncer leur mariage dans ce journal occupaient probablement « une position supérieure dans le système social new-yorkais ». Admettons, c'est le genre de suppositions que les sociologues font constamment afin d'avancer dans leurs

---

6. David A. Hatch, Mary Hatch, [1947] « Criteria of social status as derived from marriage announcements in the New York Times », *American Sociological Review*, 12, pp. 396-403.

recherches. Ces deux chercheurs avaient en outre décidé (et, même s'ils ne la justifièrent pas, cela semblait *a priori* être une bonne approche pour obtenir un grand nombre de cas) d'étudier tous les mariages annoncés au cours du mois de juin sur un certain nombre d'années. Et ils constatèrent (entre autres nombreuses découvertes) qu'« aucune annonce ne faisait part d'un mariage ayant lieu dans une synagogue, ou étant en quelconque relation avec la religion juive ». S'ils ne commentèrent pas ce résultat particulier, ils proposèrent cependant des interprétations d'autres résultats, essentiellement pour ce qui avait trait aux caractéristiques sociales des familles que les intéressés avaient trouvé utile de souligner dans leurs annonces. Il est pourtant étonnant que, dans une ville dotée d'une aussi grande population juive que New York l'était à l'époque, aucun mariage juif n'ait été annoncé dans le journal où il était habituel de faire ce genre d'annonces.

L'explication ne tarda pas à venir. Dans une « Lettre à l'éditeur », Cahnman<sup>7</sup> expliqua qu'il avait reproduit cette étude - tout au moins pour ce qui était de la proportion de mariages juifs - dans les éditions dominicales d'octobre et de novembre (parce que c'est à cette époque que Cahnman avait lu l'article fautif). Son échantillon lui montrait que « [sur] les 36 annonces de mariage [que comprenaient ces éditions], pas moins de 13, c'est-à-dire 36,1 % du total, étaient célébrés par un rabbin [...] ».

D'où venait ce décalage ? Cahnman l'explique ainsi : « [L]'information qui manquait aux auteurs, et qu'ils auraient très facilement pu obtenir auprès de n'importe quel rabbin ou de n'importe quel chercheur un tant soit peu versé dans tout ce qui touche à la religion juive, est que l'on ne célèbre jamais de mariage juif pendant les sept semaines qui séparent la Pâque de la fête des semaines, ni pendant les trois semaines précédant le jour de deuil pour la destruction du Temple de Jérusalem. De manière quasi systématique, le mois de juin tombe dans l'une ou l'autre période. Tous les rabbins orthodoxes et conservateurs, ainsi que la grande majorité des rabbins progressistes, se conforment à cette règle. »

Cahnman conclut qu'en constatant un phénomène aussi surprenant, les auteurs auraient dû examiner la question plus en profondeur, se documenter, ou tout au moins demander l'avis d'un expert – bref, qu'ils auraient dû faire quelque chose pour réparer les effets de l'ignorance où ils étaient de cet aspect de la culture juive.

**Texte n°11 : Max WEBER [1904], *Essai sur la théorie de la science*, trad. française de Julien Freund, Paris, Plon, 1965, pp. 180-185 (extraits)**

On obtient un idéaltype en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes isolés, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre, par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène. [...]

De fait on ne peut jamais décider *a priori* s'il s'agit d'un pur jeu de la pensée ou d'une construction de pensée féconde pour la science. [...]

Il n'a d'autre signification que celle d'un concept limite purement idéal, auquel on mesure la réalité pour clarifier le contenu empirique de certains de ses éléments importants, et avec lequel on la compare.

---

7. Werner Cahnman [1948], « A note on marriage announcements in the New York Times », *American Sociological Review*, 13, pp. 96-97.

**Texte n°12 : Julien FREUND [1968], *Sociologie de Max Weber*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 54-58 (extraits)**

Procédons par comparaison. L'avarice est un concept général, mais l'Avare que Molière a peint est un type. Harpagon n'est pas l'avare moyen ; grâce à un procédé de grossissement, d'exagération et d'amplification, Molière lui a donné la signification d'une individualité caractéristique : il est une sorte d'avare idéal. Il ne résume pas les traits communs aux avares, mais il est un personnage stylisé en ce qu'il met en valeur ce qu'il y a de typique dans un tel comportement. Mutatis mutandis, c'est d'une manière analogue qu'il faut comprendre l'idéaltype de Weber, lorsqu'il parle dans sa définition d'une accentuation ou d'une amplification *unilatérale* de points de vue qui rassemble en un tableau de pensée homogène des traits et des caractéristiques d'une réalité singulière. [...]

En aucun cas, Weber ne les conçoit comme des fins de la connaissance, au sens où ils devraient résumer ou contenir la réalité et former un système achevé de la science. Ils ne sont que des instruments, des moyens heuristiques destinés à donner une univocité significative à l'objet de la recherche. Plus précisément encore, ils constituent des procédés purement expérimentaux que le savant crée volontairement et arbitrairement, suivant les nécessités de l'investigation, et qu'il abandonne de la même manière s'ils ne rendent pas le service escompté. Leur valeur se laisse donc déterminer uniquement par leur efficacité et leur fécondité dans la recherche. Celles-ci sont-elles nulles ou épuisées, il est loisible au sociologue de construire d'autres idéaltypes plus appropriés. En eux-mêmes, ils ne sont donc ni vrais, ni faux, mais comme tout instrument technique, utiles ou inutiles. Toutes ces remarques sont liées à l'idée que Weber se fait de la science. Du moment qu'elle est une recherche indéfinie, les concepts sont appelés à être sans cesse dépassés, la connaissance ne progressant que par ce dépassement même. D'où la nécessité d'élaborer sans cesse de nouveaux idéaltypes, non pas seulement parce que « le flux éternellement mouvant de la civilisation pose sans cesse de nouveaux problèmes », mais aussi parce que l'humanité ne cesse d'interroger, à partir d'autres points de vue, la réalité qu'elle croit connaître. Cette perpétuelle jeunesse de la science impose justement au savant le souci de la rigueur.

**Texte n°13 : Max WEBER [1920], *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad. française d'Isabelle Kalinowski, Paris, Agora, pp. 73-74 (extraits)**

De toute évidence, le sentiment de puissance, la considération sociale que confère le simple fait de la richesse, jouent aussi leur rôle. [...] Lorsque l'imagination d'un peuple entier a été dirigée sur les grandeurs purement quantitatives, comme aux États-Unis, le romantisme des chiffres exerce sa magie irrésistible sur ceux des hommes d'affaires qui sont aussi des « poètes ». Encore convient-il de noter que se laisser ainsi séduire n'est guère le fait des dirigeants véritables, de ceux notamment dont le succès est durable. De plus, dans les milieux de parvenus, en Allemagne, le recours aux propriétés de famille, aux titres de noblesse qui font oublier les origines sociales, de même que le comportement des fils dans les universités ou dans le corps des officiers sont des produits caractéristiques de la décadence, des manifestations d'épigones. Tel qu'il a été présenté, en Allemagne même, par des exemples brillants et isolés, le « type idéal » de l'entrepreneur capitaliste n'a rien de commun avec ces arrivistes plus ou moins raffinés. Il redoute l'ostentation et la dépense inutile tout autant que la

jouissance consciente de la puissance ; il se sent gêné des signes extérieurs de considération sociale dont il est l'objet. En d'autres termes [...] sa vie emprunte souvent un visage ascétique, ce qui apparaissait nettement dans le sermon de Benjamin Franklin que nous avons cité. Par exemple il n'est nullement exceptionnel - ce serait plutôt la règle- de trouver chez notre entrepreneur une sorte de modestie, essentiellement plus franche d'ailleurs que cette réserve recommandée par Franklin. Il ne « tire rien » de sa richesse pour lui-même, en dehors du sentiment irrationnel d'avoir bien fait sa besogne. »

**Texte n°14 : Dominique SCHNAPPER [1999], *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, Puf, pp. 107-109 (extraits)**

On ne peut suggérer comment se déroule effectivement la recherche qu'en reprenant quelques exemples [...]

Pour ce qui concerne l'enquête sur les expériences vécues du chômage, la simple organisation des fiches résumant l'entretien de chacun des interviewés - ou « méthode des tas » - montrait que certains chômeurs étaient désespérés - plus ou moins -, que d'autres étaient contents de leur situation - plus ou moins - et que d'autres, enfin, - avec plus ou moins d'enthousiasme - se voulaient avant tout actifs dans leur recherche d'un emploi et allaient jusqu'à nier être « vraiment » au chômage. Il était aussi facile de voir par la même méthode - ce qui supposait qu'on fasse l'hypothèse que l'appartenance sociale influait l'expérience des chômeurs - que le plus grand nombre des chômeurs désespérés appartenaient à des catégories sociales modestes (mais pas tous), que ceux qui étaient contents étaient (presque) tous jeunes et diplômés et que ceux qui étaient actifs étaient des cadres (mais cela concernait au moins autant l'un des ouvriers). Ces trois « tas », c'est-à-dire ces trois groupes, étaient d'ailleurs déjà apparus, dans la première étape du travail, lorsque, à titre de préenquête, j'avais proposé une première analyse de trente entretiens qui avaient été réalisés par la SOFRES auprès de chômeurs pour le compte du ministère du Travail, ce dont témoigne le petit volume publié par les soins du ministère sous le titre *Le vécu du chômage*. Il est probable que le regroupement des fiches « par tas », qui ne constitue encore qu'un classement et non une typologie, n'était pas purement empirique et qu'il était implicitement orienté par l'hypothèse historique ou macrosociologique de la centralité du travail et que l'idée d'épreuve était déjà, au moins implicitement, mise en œuvre. À quoi il faut ajouter l'expérience du sociologue qui, en tant qu'acteur social, « sait » intuitivement que beaucoup de chômeurs sont malheureux et que lui-même, s'il se met par l'imagination dans cette condition, le serait également.

À partir de ces constatations nées de la familiarité acquise progressivement avec les interviewés eux-mêmes - d'où la nécessité pour le chercheur de ne pas déléguer entièrement le travail d'enquête - puis avec le matériau recueilli, l'élaboration des termes de la typologie et de leur sens s'est faite, par étapes et par corrections successives, par tâtonnements, en *confrontant* les « tas » constitués de manière inductive, et l'hypothèse macrosociologique ou historique de la centralité du travail socialement reconnu par l'emploi dans l'organisation de la société moderne. Comme l'écrivait Pareto : « Nous procéderons par *approximations successives* ; c'est-à-dire en considérant d'abord le phénomène dans son ensemble, négligeant volontairement les détails dont nous tiendrons compte dans les approximations suivantes. »

C'est cette confrontation qui a organisé le travail d'interprétation et permis l'élaboration progressive des types idéaux, en faisant intervenir la notion de « statut de substitution ». Si l'emploi est une source essentielle du statut social, il n'est pas le seul : la perte du statut lié à l'emploi prend des formes différentes selon que l'individu peut se référer à l'un ou l'autre des autres statuts dont il dispose ou qu'il est susceptible d'élaborer. Ainsi l'hypothèse de l'efficacité du statut de substitution s'est-elle révélée, à l'usage, féconde pour comprendre les manières diverses de vivre la condition de chômeur : elle est en effet plus ou moins supportable selon que l'individu dispose d'un statut de substitution ou qu'il est susceptible d'en élaborer un. Elle a permis aussi de montrer que, contrairement à l'hypothèse de départ, le statut de « femme au foyer » est désormais dévalorisé pour la plupart des femmes : elles font une expérience du chômage qui n'est pas fondamentalement différente de celle des hommes. C'est ce passage incessant entre les données recueillies par l'enquête empirique et l'analyse historique et macrosociologique - l'une corrigeant l'autre et inversement, l'une confortant l'autre et inversement - qui a constitué le cœur du travail. Il permet alors de ne plus seulement classer les individus - phase des « tas » - mais de formuler la *relation* de ces individus à l'épreuve dont ils font l'expérience. Il n'est pas rare alors de voir progressivement apparaître un ou deux exemples de personnes dont l'expérience est très proche du type idéal. Ils semblent rassembler en une totalité vivante les éléments épars livrés par divers entretiens. Ces sujets, plus lucides ou plus habiles à s'exprimer, présentent ainsi en une seule image plus vive et plus claire, ce qui reste plus confus et plus pâle chez les autres interviewés dont l'expérience est proche du même type. Mais la relation qu'il s'agit de construire ne prend son sens qu'à partir de l'une ou l'autre des données structurelles de l'ordre social. [...]

Il fallait en particulier comprendre les exceptions apparentes aux liens qui avaient été suggérés entre un type d'expérience et certaines caractéristiques sociales. Pourquoi l'expérience d'un ouvrier était-elle proche, d'après son entretien, de celle que décrivaient majoritairement les cadres ? L'ouvrier était-il un « faux » ouvrier ou l'expérience n'était-elle pas spécifique des cadres ? Pourquoi une jeune fille sans diplôme vivait-elle un « chômage inversé », en général revendiqué par les jeunes diplômés ? Le diplôme était-il le bon indicateur pour comprendre les conduites ? L'expérience des jeunes chômeurs et des jeunes chômeuses était-elle de ce point de vue différente ? Chaque cas particulier devenait une occasion de tester l'interprétation générale et le sens des relations mises en évidence par l'élaboration de la typologie.

**Texte n°15 : Florence WEBER [1995], « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête*, 1, 1995, pp. 153-165 (extraits)**

Opposer la fabrication et l'usage de statistiques à l'observation ethnographique et à l'entretien approfondi comme le quantitatif au qualitatif, le « macro » au « micro », et en fin de compte la sociologie à l'anthropologie : ces lieux communs ne résistent pas à l'examen de l'histoire des sciences sociales ni à une pratique de recherche qui met en œuvre, successivement, observation, questionnaires et utilisation de statistiques nationales. Pour autant, cette opposition, historiquement et socialement construites, n'est pas dépourvue d'effets sur la conduite des enquêtes : la nature, les contraintes et l'organisation du travail d'enquête sont différentes ainsi que les savoir-faire à y mettre en œuvre (long temps de présence et analyse des interactions enquêteur/enquêté pour

l'ethnographie ; soutien institutionnel, division du travail poussé et équipement informatique pour la production et l'utilisation de données statistiques). Par ailleurs, le moment de l'écriture d'une recherche où l'on a combiné ethnographie et statistique montre que la nature des données à expliquer et du raisonnement explicatif diffèrent dans les deux méthodes. De même qu'on ne s'improvise pas ethnographe ni statisticien, la combinaison de ces deux types de production de données (par l'interaction directe ou par des intermédiaires institutionnels) est des deux types de raisonnements qui y sont habituellement attachés (restitution clinique du processus de production d'une position sociale, d'un comportement et d'une vision du monde ; raisonnement probabiliste sur les chances pour tel classe d'individus d'avoir telle classe de comportement ou de représentations) supposent des précautions particulières : la nature des sources étant différente, leurs critiques rangs des visages différents ; les données elles-mêmes ne livrent pas accès à des phénomènes de même nature ni de même échelle. Comment combiner ces diverses données sans les dénaturer ? Quel statut donner aux unes et aux autres ? Comment construire un raisonnement qui intègre de techniques différentes de recueil de données, de processus différent de construction des catégories de l'analyse et peut-être [...] deux échelles différentes ?

Je prendrai ici l'exemple de mes recherches en cours sur le jardinage et l'économie domestique qui combine enquête ethnographique, enquête par questionnaire postal, exploitation d'enquête de l'INSEE et qui m'ont permis de réévaluer les conditions de validité des résultats de l'enquête ethnographique sur le travail à-côté mené à Montbard en 1983-84. [...]

### **Premier exemple : les châssis et le luxe des primeurs**

Lorsque je tentais de rapporter, grâce au questionnaire postal auprès de jardiniers de toutes classes sociales et de toutes régions, les modes de culture du jardin aux caractéristiques sociales des jardiniers, le tâtonnement statistique a fait émerger le soudain une relation inattendue, à l'intérieur de la population ouvrière, entre l'usage des châssis et l'origine ouvrière. Or, les autres variables de techniques horticoles ou agricoles montraient, à l'intérieur de la population ouvrière toujours, l'importance de l'origine agricole, c'est-à-dire la plus grande proportion d'ouvriers d'origine agricole parmi les utilisateurs des techniques ou des savoir-faire jardiniers spécialisés. Une fois l'attention ainsi attirée sur les châssis comme techniques liées à l'origine ouvrière, il nous fut possible de remarquer, lors des observations dans des jardins ouvriers en région parisienne, la présence de ces châssis — objet passé totalement inaperçu lors des nombreuses visites précédentes, c'est-à-dire tant que le châssis n'avait pas été constitué comme l'indice d'une culture plus ouvrière qu'agricole. Ce sont ces mêmes châssis qui y ont aussi permis de remarquer l'intérêt que certains maraîchers parisiens portèrent aux jardins ouvriers au début du XX<sup>e</sup> siècle et de lui donner un sens. En effet, comme l'ont confirmé ensuite les enquêtes ethnographiques, certains ouvriers urbains valorisent plus la prouesse technique et la précocité que l'abondance des récoltes ou l'économie de travail. Il semble qu'il faut mettre en rapport ce trait contemporain avec le souci des maraîchers parisiens du début du (XX<sup>e</sup>) siècle de diffuser le goût bourgeois, voire aristocratique, pour les primeurs. De fil en aiguille, l'attention portée aux châssis et à la diffusion du goût pour les produits maraîchers a permis d'effectuer la distinction, parmi les jardiniers actuels, entre ceux qui valorisent l'obtention de primeurs et la culture intensive et

ceux qui cultivent en grande quantité des produits stockables l'hiver : ce fut la base de notre distinction entre un modèle d'autoconsommation saisonnière est un modèle d'autosubsistance annuelle.

C'est dans le déroulement de la recherche que le travail statistique peut servir de révélateur — quel que soit, en définitive, la validité de la relation supposée : le travail statistique vaut aussi pour les surprises qu'il entraîne et pour les questions qu'il pose sur la constitution des catégories et sur les processus dont il permet de supposer l'existence.

**Texte n°16 : Philippe COMBESSIE [2005] « Crime et criminalité » in : Massimo Borlandi, Raymond Boudon, Mohamed Cherkaoui, Bernard Valade (dir.), Dictionnaire de la pensée sociologique, Paris, PUF, pp. 140-142**

### **Étymologie et présentation générale**

En grec ancien, κρινω désigne l'instant décisif où une situation tourne d'un côté ou de l'autre, l'instant de la crise, celui du jugement. En latin, cette racine a donné *crimen*, le crime, ainsi que *cribrum*, le crible, cet appareil qui sert à trier sable, grains ; comme on sépare le bon grain de l'ivraie : trier pour distinguer le bon citoyen du mauvais.

Apparu dans la langue française au XII<sup>e</sup> siècle, le mot — *crimne* puis *crime* — désigne à la fois une décision, souvent de type judiciaire, et, par transfert, l'acte à l'origine de la décision. On note toutefois un effacement de sa première signification au cours du XIX<sup>e</sup> siècle — et sa réactivation ensuite avec les nouvelles définitions données à criminologie, non plus seulement étude des actes criminels, mais aussi science des processus qui qualifient les crimes comme tels. La qualification d'un acte comme crime est une des plus graves qui soit, les juristes la réservent aux infractions le plus lourdement sanctionnées. Dans le français courant, le mot est souvent assimilé à meurtre. Le XX<sup>e</sup> siècle a vu apparaître le crime contre l'humanité, qui peut être considéré comme un superlatif de crime. Le terme criminalité concerne exclusivement le crime en tant qu'acte, et désigne l'ensemble des actes commis par un groupe social donné et qualifiés comme criminels à une époque précise.

La charge symbolique de ces concepts et la diversité des agents sociaux concernés par les questions qu'ils soulèvent conduisent à une multiplication des points de vue rendant difficile une approche scientifique unifiée. Comme le dit Christian Debuyst, la criminologie est une discipline dont les savoirs ne sont pas toujours « cumulatifs ». On se propose d'indiquer ici quelques-uns des points forts de la réflexion sur le crime et la criminalité.

### **L'esprit des Lumières, la période classique**

L'approche à visée scientifique des crimes et de la criminalité émerge au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand le concept de contrat social est développé — avec une contestation du despotisme et de la notion de crime de lèse-majesté — et qu'on commence à mettre en question l'approche religieuse et à distinguer les comportements troublant l'ordre social des fautes désignées par les théologiens. Montesquieu différencie nettement les lois divines, immuables, et les lois humaines, toujours contingentes à un lieu, une époque et un groupe humain.

La sécularisation de l'approche est marquée par une dichotomie entre ceux qui pensent, avec Rousseau, que l'homme est naturellement bon, et ceux qui, avec Voltaire ou Helvétius, le jugent naturellement mauvais. Au niveau des

décisions pratiques et des cadres généraux d'analyse, cela produit des clivages forts dont certains perdurent encore.

Dans une perspective que l'on qualifie d'utilitariste, Beccaria propose une théorie *Des délits et des peines* qui vise à transformer la justice criminelle, encore souvent arbitraire et usant volontiers de supplices, en une justice citoyenne, au service du bien collectif : la loi doit protéger le citoyen contre le criminel mais aussi le justiciable contre les abus de pouvoir. Avec son projet de *Panoptique*, Bentham prévoit un traitement adapté pour chaque prisonnier apte à lui permettre de retrouver ensuite une place digne dans la société.

C'est ainsi que Françoise Digneffe peut parler d'une « période où n'était pas encore présente la peur du crime, la crainte des classes dangereuses, [d'un] moment privilégié où existait un véritable souci pour le condamné ».

### **Le XIX<sup>e</sup> siècle et les tentatives de rationalité scientifique**

Quand ces peurs furent venues, on chercha des facteurs propres à expliquer la criminalité. La rationalité qui accompagnait le développement de l'industrialisation se déploya dans le milieu de la recherche scientifique à travers ce qu'on a appelé le positivisme, qui, en matière de criminologie, s'opposait aux thèses classiques jugées trop théoriques, trop tournées vers la défense du criminel et pas assez vers celle de la société. De grandes enquêtes sociales furent lancées. À partir d'études statistiques, Quételet tenta d'établir une cartographie des crimes en fonction de paramètres géographiques et sociologiques. Il remarqua notamment une criminalité plus forte parmi les ouvriers des villes que parmi les pauvres des campagnes. De là se développa l'assimilation des masses laborieuses à une classe dangereuse. En Angleterre, dans le *Journal of Statistical Society of London* (Farr) sont développées des études de « statistique morale » portant sur la classe prolétarienne. En France, on en trouve notamment dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* (1829-1853) auxquelles collaborèrent différents observateurs sociaux et médecins « hygiénistes » (Villermé, Esquirol).

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, deux pistes furent suivies pour tenter d'expliquer les causes de la criminalité : l'une privilégiait les facteurs individuels, l'autre les facteurs sociaux ou collectifs.

### **Les théories explicatives à base individuelle**

S'inspirant des travaux de phrénologie développés en médecine, Lombroso, après avoir effectué des examens du crâne de près de six mille criminels, crut remarquer certaines similitudes avec les traits de l'homme primitif ; il crut même déceler, chez quelques-uns, une bosse singulière. C'est la thèse du criminel-né, du déterminisme biologique. Garofalo développa les hypothèses de Lombroso, en introduisant le facteur moral : « le criminel est un anormal [qui] diffère de la majorité de ses contemporains [...] par le manque de certains sentiments et de certaines répugnances, ce manque étant associé à un tempérament spécial ou à un défaut d'énergie morale ». Les différences anatomiques sont remplacées par des différences psychologiques, mais la logique est la même.

### **Les théories explicatives à base sociale**

À cette « école positive italienne » qui privilégiait les explications individuelles s'est opposée « l'école française » dite aussi « du milieu social ». Dans

ses travaux d'*anthropologie criminelle*, qui accordent une grande place au « milieu extérieur », Manouvrier s'oppose à Lombroso et qualifie les thèses des néophrénologues de « retardataires ». Tarde, haut magistrat devenu théoricien du crime, souligne l'importance des *Lois de l'imitation* ; il montre comment la fréquentation des délinquants est un facteur explicatif de l'initiation aux pratiques illégales. Dans la même perspective, le médecin Lacassagne (codirecteur avec Tarde des *Archives d'anthropologie criminelle*) propose une analogie entre le milieu d'origine des criminels et un « bouillon de culture », et le psychiatre Morel, dans son *Traité des dégénérescences*, souligne la « responsabilité du groupe social ».

Durkheim se distingue de Tarde en postulant que les relations sociales ne produisent pas simplement des formes de contagion par imitation mais secrètent des éléments nouveaux (un peu à la manière d'un précipité chimique). Ainsi peut-il développer sa thèse de la « normalité » du crime : toute vie en société secrète des tensions qui conduisent à des crimes, de type et en nombre différents selon les sociétés. Pour Durkheim, un crime est un comportement que la loi peut sanctionner par une peine. Tout en précisant que « de ce que le crime est un phénomène normal, il ne s'en suit pas qu'il ne faille pas le haïr », il lui donne une fonction sociale : raviver les états forts de la conscience collective et préparer l'évolution de la société.

Ancien étudiant de Lombroso, Ferri, pour concilier les acquis de l'école française et ceux de son maître, propose d'expliquer les phénomènes criminels dans une optique multifactorielle de combinaison de facteurs individuels et collectifs. À partir de ses travaux de *Sociologie criminelle*, il préconise des mesures de prévention (égalisation des niveaux de vie) et surtout de répression (détention à durée indéterminée).

### **Nouvelles approches au XX<sup>e</sup> siècle**

Au XX<sup>e</sup> siècle, la spécialisation des disciplines qui s'intéressent à la criminalité entraîne, dans différents pays, le développement d'analyses différentes, parfois complémentaires, parfois opposées.

En Europe, la sociologie criminelle de Ferri avait préparé le terrain aux théories de la *défense sociale* (Prins, von Liszt, van Hamel) puis de la *défense sociale nouvelle* (Ancel) : neutralisation des criminels dangereux, réhabilitation rapide des petits délinquants, réparation des dommages commis.

Le médecin anthropologue Etienne De Greeff, dans une optique phénoménologique, étudie les représentations développées par un certain nombre de meurtriers : elles lui apparaissent davantage tournées vers le contexte spécifique et les conséquences immédiates de l'acte jugé criminel que vers des valeurs générales comme le respect des lois ou la justice. Ce type d'approche compréhensive, qui replace l'acte criminel dans le cadre des représentations de son auteur en articulant des éléments de sociologie avec des analyses de type psychologique, a permis à Debuyst de montrer l'importance, pour analyser les phénomènes criminels, de la prise en compte de la « situation ». Cette notion, développée par Pirès en « situation problème », représente pour Claude Faugeron « une rupture dans la pratique criminologique ».

### **Les apports de la sociologie américaine**

Aux États-Unis, les études de la criminalité prennent la forme d'études de sociologie de la déviance. Dès les années 1920, l'École de Chicago promeut les

enquêtes de terrain de type ethnologique, les premiers travaux portent sur les cultures spécifiques des immigrants récents (Thomas & Znaniecki). Ils conduisent à l'étude de « subcultures » des différentes formes de marginalité urbaine (Whyte). En étudiant la répartition spatiale des activités délinquantes, Taft, puis Shaw et McKay, développent l'« écologie criminelle » ; cette voie est suivie en Angleterre par Morris. En analysant les conflits entre cultures spécifiques et normes sociales, Sellin inscrit ces recherches dans la ligne de « l'école du milieu social ». Ces différentes approches, d'abord surtout descriptives, feront largement école et inspireront tout un pan de la sociologie anglophone puis francophone. Merton en fait une théorie en utilisant le concept d'*anomie*, déjà introduit par Durkheim mais dans une perspective un peu différente. Selon Merton, si l'écart est trop grand entre les objectifs valorisés par un groupe social donné et les moyens dont disposent les membres de ce groupe pour les atteindre, on se trouve dans une situation d'*anomie* et les comportements criminels se développent.

Dans les années 1960, outre un foisonnement de recherches, on voit émerger de nouvelles théorisations, comme celles de Cloward & Ohlin ou de Matza. Ils reprennent l'idée de Sutherland selon qui la délinquance est fortement liée à des occasions de rencontre ; selon sa théorie des *associations différentielles*, « les comportements criminels s'acquièrent lorsqu'on est amené à fréquenter des sujets favorables à de tels comportements et à se tenir à l'écart de ceux qui y sont défavorables ». Comme on trouve de ces différences d'attitudes « chez des sujets de tous milieux sociaux », cette théorie invite à élargir le champ d'application des analyses culturalistes et ne plus les cantonner aux milieux défavorisés ; Sutherland l'avait appliquée, dès 1949, à la criminalité en col blanc.

### **L'émergence des théories constructivistes**

Cicourel, à partir d'une recherche empirique sur l'organisation de la justice des mineurs, introduit une rupture déterminante. La déviance n'est plus analysée dans une perspective explicative ou causale, mais dans une perspective constructiviste : il s'agit de comprendre les principes qui *construisent* le clivage entre acte normal et acte déviant. Dans cette perspective interactionniste, Becker privilégie l'analyse de la réaction sociale : la déviance n'est pas une propriété intrinsèque à un acte commis, mais plutôt la conséquence de la réaction sociale à cet acte. On parle de sociologie de l'étiquetage (*labelling*) : parmi ceux qui commettent des actes susceptibles d'être considérés comme déviants, le déviant est celui auquel l'étiquette « déviant » a été appliquée avec succès. Chapman justifie cette théorie en développant l'analyse de sa fonction sociale : permettre aux personnes dont la position sociale limite les risques d'étiquetage de se livrer à des agissements comparables sans pour autant mettre en péril l'ordre social.

À partir d'une étude de la gestion des *Stigmates*, Erving Goffman propose une théorie explicative qui articule l'analyse de la réaction sociale et celle des pratiques individuelles.

Mais il faut toutefois prendre garde à ne pas confondre déviance et crime ; le droit est une forme particulière de norme sociale, et la chaîne pénale est un espace social aux règles spécifiques. Les travaux de Cicourel ont d'ailleurs apporté une rupture dans la lecture des statistiques, qui, depuis Quételet, étaient considérées comme une mesure de la délinquance ; elles deviennent une mesure de l'activité du système pénal.

### **L'application aux questions criminelles des théories marxistes**

Dans une perspective différente, on trouve une approche des problèmes criminels qu'on a dénommée « critique » ou « radicale ». D'inspiration marxiste, elle s'est surtout développée aux États-Unis et en Angleterre à partir des années 1960 mais trouve des précurseurs dans l'école dite « de Francfort » de l'entre-deux-guerres (Institut für Sozialforschung). Parmi les précurseurs, on retiendra aussi le travail de Bonger qui propose un inventaire des liens entre *Criminalité et conditions économiques*. Ces recherches tentent d'établir les liens entre le développement du capitalisme et du marché du travail d'une part, et la répression de différents types de comportements non-productifs d'autre part. Le crime, selon Horkheimer, « représente dans les affaires intérieures ce que la guerre est pour les affaires extérieures [...] : une appropriation sans échange ». L'une des analyses les plus marquantes de cette école est celle de Rusche, qui, après avoir analysé les liens entre le marché du travail et la répression, développe une théorie sur les liens entre le régime des peines et la structure sociale.

En France, les interactionnistes américains sont connus avec retard. Dans les années 1970, on voit se développer une sociologie du « contrôle social », où l'influence de Foucault d'une part, du marxisme d'autre part, se font sentir. Dans cette perspective, les travaux de Philippe Robert et de son équipe traitent de façon privilégiée des questions de contrôle de la délinquance en mettant en avant l'importance surdéterminante des facteurs historico-économiques et en privilégiant, dans la lignée interactionniste, l'étude des pratiques des agents et des organisations impliqués dans la définition et la prise en charge des comportements criminels (magistrats, policiers, victimes...).

### **La résurgence de vieux débats**

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, certains des débats du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sont réactivés avec le développement de la biologie génétique, quelques chercheurs anglo-saxons espérant trouver des explications causales individuelles aux pratiques désignées comme criminelles. Mais la communauté scientifique, tant médicale que de sciences sociales, n'accorde qu'un crédit limité à ces perspectives.

**Texte n°17 : Antoinette CHAUVENET [2004], « Démocratie et violence en prison », in : Dan Kaminski, Michel Kokoreff (dir.). *Sociologie pénale : système et expérience*, Ramonville Saint-Agne, Érès, coll. « Trajets », pp. 278-292 (extraits).**

La règle carcérale procède avant tout d'un principe sécuritaire qui, loin de viser à instaurer l'égalité et la réciprocité, consiste à instaurer une distance de protection vis-à-vis des détenus dans le cadre d'un dispositif matériel et instrumental de nature défensive. Cette perspective défensive ignore ou ne peut reconnaître que la prison est de fait une communauté humaine et un monde commun. Dans les faits elle organise une double exclusion fondamentale au regard d'un droit démocratique.

En premier lieu, ce point de vue défensif organise une partition formelle entre les personnels de surveillance et les détenus, entre ces derniers et l'organisation, ce qui spécifie la prison par rapport à la plupart des organisations définies d'abord par la poursuite d'une œuvre ou d'un objectif communs. Elle exclut donc les détenus d'une action menée en commun, organisée par un droit et des règles communes. En second lieu, cette partition, dont le but est d'instaurer vis-à-vis des détenus une distance de protection, les condamne à une relégation

entre eux, les livre à eux-mêmes, à part, excluant d'emblée la possibilité d'une médiation de leurs relations sociales par le droit.

Cette double exclusion, à la fois politique et spatiale, institue d'emblée le regroupement des détenus dans un même lieu comme un danger. Aussi l'organisation de la prison et ses règles consistent-elles à s'en protéger.

### **Se protéger des détenus**

Les murs, les sas, les portes et les grilles fermées sont destinées d'abord à maintenir un rapport de forces qui permette aux responsables de la sécurité de garder le contrôle de la population pénale. Ils visent précisément à empêcher les détenus de devenir une puissance d'action, un pouvoir. Il s'agit de neutraliser cette puissance potentielle. Il en est de même du principe du cloisonnement, dans l'espace et dans le temps, des lieux et des mouvements, des regroupements des détenus dans les salles d'attente, les lieux de loisirs, les salles de classe, les cours de promenade, dont l'objectif est d'empêcher la création d'un espace commun de parole et d'action. Et ceci est d'autant plus impératif pour l'organisation que les personnes incarcérées n'auraient pas grand-chose à faire d'autre que la parole et l'action en commun, si la structure n'était constamment mobilisée et organisée aux fins de les en empêcher. Rappelons en effet que la situation des détenus, paradoxalement, aujourd'hui s'apparente par deux aspects à celle des citoyens de l'Antiquité, qui seuls avaient accès à l'espace démocratique, puisqu'ils sont le plus souvent comme eux déchargés des nécessités qui concourent à l'entretien de leur être biologique leurs repas leur sont servis, ils n'ont pas à aller chercher l'ensemble des biens et des services nécessaires à leur entretien - et que la majorité d'entre eux aujourd'hui ne travaillent pas, surtout en maison d'arrêt (67 % d'inactifs en maisons d'arrêt en 1989 ; en 1999, tous établissements confondus, il y aurait par rapport à la population incarcérée un taux de 36,4 % de postes de travail [...])

Un des aspects essentiels des règles carcérales réside dans le fait qu'il s'agit moins d'interdits, également présents, et qui impliquent un principe de réciprocité, que d'une infinité d'interdictions de nature administrative. Le caractère potentiellement illimité de ces interdictions n'a pour principe, lui aussi, que d'empêcher la transformation de la puissance virtuelle que représente le groupe de détenus en puissance réelle, d'en assurer au quotidien le contrôle. Contrôler vise précisément à éviter l'action commune et ses conséquences imprévisibles, à substituer des comportements à la parole et à l'action libre. Il s'agit d'abord de prévenir l'événement.

### **Des interdictions multiples, indifférenciées, qui perdent leur sens**

Du caractère illimité des interdictions résultent leur trivialité et leur indifférenciation, comme la faible hiérarchie des règles entre elles. Qu'ils répondent à des principes de commodité organisationnelle et administrative ou bien à des nécessités sécuritaires, ces différents aspects des règles peuvent difficilement concourir à des effets de structuration individuelle des personnes incarcérées. Il leur manque à cette fin l'essentiel : l'épreuve tangible et quotidienne de la réciprocité de la relation, condition de leur fonction éducative.

Ces dimensions d'indifférenciation, de trivialité, d'uniformité et d'infinité des interdictions permettent notamment de comprendre pourquoi ce qui pourrait apparaître pour un observateur extérieur comme un détail insignifiant peut être l'occasion de rebellions, de conflits ouverts entre les surveillants et les

détenus, ou entre les détenus. Tout étant indifférencié, tout devient important en prison parce que renvoyant uniformément à la situation d'assujetti, à la situation de privation de liberté. Ainsi, un refus de douche supplémentaire, parce que cela n'est ni le jour ni l'heure, l'attente derrière une grille, un retard dans la livraison d'une cantine ou une erreur, sont des occasions fréquentes de conflits, d'altercations, d'énervement, d'injures, voire d'agressions physiques avec leurs suites disciplinaires.

En outre, ces différents aspects des règles réduisent considérablement non seulement leur légitimité mais aussi leur sens, deux aspects pourtant fondamentaux et constitutifs de leur force. Par exemple, le refus d'une douche supplémentaire, par un surveillant débordé, ne sera considéré par celui qui a essuyé un refus que comme la simple preuve de la mauvaise volonté et de la fainéantise avérée des surveillants, la règle elle-même de l'organisation des passages de douche n'ayant de sens que pour l'administration. D'une façon plus générale, de la même façon que la violence peut être justifiée sans jamais être légitime, les règles qui relèvent de la sécurité en prison peuvent être nécessaires et se justifier, elles n'accèdent pas pour autant à la légitimité. Les règles de sécurité, instrument de neutralisation de l'action de l'adversaire ou de l'ennemi, sont une forme de violence.

Les règles considérées comme légitimes sont acceptées et leur légitimité n'a pas besoin d'être en permanence justifiée, alors que les personnels de surveillance passent beaucoup de temps à justifier et à « expliquer » auprès des détenus le pourquoi de leurs refus. [...]

### ***Un affaiblissement de l'autorité des surveillants***

Ces règles n'en demeurent pas moins l'outil principal, avec la parole, des personnels de surveillance travaillant en détention. Mais l'ensemble de leurs faiblesses réduisent d'autant la capacité de ceux-ci à maintenir la paix sociale en prison, les conduisant parfois à les ignorer et à céder à la pression de la demande, faute d'être en situation d'argumenter sur leur bien-fondé et leur légitimité, et ce d'autant plus qu'existent de nombreux précédents de leur inobservation. Ceci contribue à affaiblir plus encore leur légitimité, compte tenu des injustices qu'entraînent ces précédents. Que ce soit en maison d'arrêt ou en centrale, on observe que la hiérarchie aujourd'hui, face à la turbulence croissante des détenus, tend non plus seulement à tolérer les écarts dans l'application des règles mais à demander de plus en plus explicitement aux surveillants de ne pas appliquer ces dernières de façon bornée et de faire preuve de discernement et de souplesse. Les règles tendent à céder le pas à ce que les détenus considèrent comme le bon vouloir ou le mauvais vouloir des uns et des autres. Autrement dit, la règle en tant que telle s'efface au profit des modalités personnalisées de son application. Les conflits à propos des règles entre surveillants, entre ceux-ci et la hiérarchie, entre les personnels et les détenus naissent souvent moins de leur existence même que de la façon dont elles sont appliquées.

En outre, bien que le règlement assure une routine, un rythme de vie en prison qui paraît immuable et que les jours s'y ressemblent en se répétant de façon indéfinie, ce règlement ne suffit pas à constituer un référent stable et par là structurant.

Plus le rapport de force est instable et la tension forte, moins les règles sont stables. Elles se modifient et s'adaptent au climat de la détention pour des raisons

liées aux nécessités du maintien de l'ordre immédiat, où les décisions peuvent être prises moins sur des critères de droit que d'opportunité et dont le bien-fondé ne peut être jugé qu'*a posteriori*, alors que dans le droit commun la règle précède la décision, ce qui concourt à sa fonction de stabilisation et de protection. La règle étant au service d'un rapport de force direct favorable à l'administration, elle est la conséquence de l'état du rapport de force et non l'inverse. Les règles en prison, dans ces conditions, n'ont pas les attributs de certitude, de stabilité et de visibilité associées aux règles de droit. En guise d'enseignement elles apprennent qu'il suffit d'accroître la pression pour les faire reculer ou disparaître.

La question de l'ouverture ou de la fermeture des portes des cellules dans la plupart des centrales en est une illustration endémique et omniprésente. À des périodes de reprise en main, à l'occasion d'incidents et de transferts où les portes sont refermées, succèdent des périodes où les personnels lâchent du lest jusqu'au moment où les détenus circulent de plus en plus librement à l'intérieur des étages, puis entre les étages, les surveillants ayant de plus en plus de difficulté à faire rentrer les détenus dans leur cellule et à manifester leur autorité, au point parfois de s'enfermer eux-mêmes dans leurs bureaux et n'en plus sortir par crainte des détenus, qui de fait font ce qu'ils veulent. Dans ce cas-là, la règle est devenue le bon vouloir des détenus. Elle s'efface devant la réalité quotidienne du rapport de forces, ouvrant alors sur l'usage de la force ou sur le recours au transfert. ( ... )

### **Des relations sociales défensives**

Il convient maintenant d'aborder de façon plus précise la structure des relations sociales de la prison pour comprendre les mécanismes qui peuvent conduire à la violence ou à sa contention, et qui renvoient, dans ce contexte hors du commun, à une rationalité qui lui est propre.

Il nous semble que la structure essentiellement défensive des rapports sociaux qualifie de façon spécifique et déterminante ces conditions anormales. Celle-ci doit être considérée comme un effet du dispositif sécuritaire défensif de la prison, et de la dimension de violence instrumentale qui l'accompagne. Les murs, les miradors armés, les grilles renvoient à la vision en premier lieu défensive de la société à l'encontre des délinquants. Comme sur bien des aspects de la vie en prison, le rapport social aux détenus se reproduit dans les relations qu'ils entretiennent entre eux.

Cette structure défensive, par ailleurs, contribue, dans ses différentes conséquences, à provoquer ce que précisément elle veut éviter.

Socialement et politiquement construits comme un groupe dangereux, les détenus représentent une menace qui fait l'objet de mesures défensives. Parmi celles-ci figure l'interdiction des échanges entre les détenus - prévue par le code de procédure pénale -, tout échange pouvant s'avérer dangereux pour la sécurité. Néanmoins, à moins d'imposer un isolement absolu entre les personnes incarcérées (auquel on a toujours renoncé en France), ces échanges ont nécessairement lieu, l'accroissement des mouvements à l'intérieur des prisons en multiplie les occasions. Du même coup, ces échanges sont frappés d'emblée d'un caractère illicite ou du soupçon qu'ils peuvent l'être. Ceci engendre des mécanismes défensifs en forme de cercles vicieux.

Le soupçon d'illicéité qui frappe les échanges engendre des pratiques cachées. Celles-ci justifient le déploiement d'une surveillance destinée à mettre au jour et à déjouer ces pratiques. La surveillance à son tour engendre des règles

de protection commune, comme par exemple la règle - la plus sévère entre détenus - qui consiste à ne pas se dénoncer mutuellement. Tout ceci a pour effet d'entretenir, voire de creuser l'écart existant entre le monde social des surveillants et celui des détenus et d'interdire la formation d'un monde commun.

Par ailleurs, cette règle de sécurité qui vise à se protéger du groupe des détenus a pour effet d'organiser une insécurité structurelle dans leurs relations. Les surveillants et la hiérarchie ignorent la plupart des exactions, trafics, rackets, vols et violences qui peuvent avoir lieu entre les détenus, faute de preuve et en l'absence de plaintes. En ce domaine, leur intervention ne peut être que limitée et indirecte à moins d'être témoin, ce qui est une situation rare. [...]

L'incertitude, la méfiance et l'isolement se conjuguent pour alimenter la structure défensive des relations entre détenus et appellent des moyens de défense. Les armes artisanales, lames, poinçons, couteaux « existent en plus grand nombre qu'on ne le croit » commente un chef de détention, et sont destinées surtout à se protéger « au cas où », comme le confirment les détenus qui évoquent le sujet. La pratique de la boxe, un des sports les plus pratiqués en prison, peut avoir le même but. Le confinement - le fait qu'on ne puisse éviter les occasions de confrontation en s'échappant - la promiscuité, le fait qu'on rencontre toujours les mêmes personnes et le phénomène de groupe, surtout en centrale où les mouvements d'entrée et de sortie sont beaucoup plus lents qu'en maison d'arrêt, se conjuguent pour faire de ces précautions défensives un phénomène structurel.

### **Des rapports de face-à-face**

La double exclusion d'un espace de droit, de parole et d'action en commun a pour effet de substituer à celui-ci des rapports de face-à-face. Ceux-ci sont doubles : entre les personnels de surveillance et les détenus d'un côté, entre les détenus de l'autre. Ils caractérisent surtout l'espace collectif de la détention *stricto sensu*, à la différence des espaces de travail, de sport et les espaces scolaires où existent un but commun et une médiation professionnelle, ce qui distingue considérablement les rapports sociaux en ces lieux, de nature beaucoup moins tendue que ceux qui ont lieu en détention, aux dires des professionnels, des surveillants comme des personnes incarcérées.

Ces rapports de face-à-face sont la traduction organisationnelle du rapport de forces concret qui organise la prison. À ce titre ils sont indissociables du recours possible ou réel à la force. Destinés à mettre fin aux violences, aux manifestations de puissance des détenus, et associé aux différentes sanctions dissuasives qui les suivent, leur usage atteste de la dimension physique de ce rapport de forces, la force étant toujours prête à être mise en œuvre au cas où. Ils sont en même temps indissociables de la structure défensive des rapports sociaux. [...]

Au regard de l'incertitude et de l'imprévisibilité qui caractérisent la réalité du monde carcéral, le seul point fixe de l'identité est l'existence du crime ou du délit, réel ou imaginaire, connu ou inconnu. Qu'on veuille, par de multiples moyens, chercher à connaître le délit des autres, ou que la règle consiste à n'en pas parler entre soi, sa présence hante les relations. Rien d'étonnant dans ces conditions que la hiérarchie qui se crée entre les détenus ne soit d'abord et de façon classique celle du délit, et celle de toutes les qualités et disqualifications morales qui lui sont associées de façon imaginaire, puisque la prison est l'envers d'un espace d'apparition, c'est-à-dire l'univers de « la pratique d'un faux-

semblant généralisé » (2). Dans ces conditions, les « délinquants sexuels » situés au bas de l'échelle de la hiérarchie sont nécessairement des mauvais types et des balances. Et d'ailleurs s'ils balancent plus que d'autres, ce qui reste à prouver, c'est parce qu'ils ont plus que les autres des raisons de le faire puisqu'ils sont les premiers à souffrir de mise en quarantaine, de racket, d'exactions, d'injures, ou de sévices. [...] On a vu que les relations de face-à-face constituaient un moyen d'endiguer la violence, bien que leur faiblesse intrinsèque en fasse aussi un moyen de la provoquer. Il faut ajouter à ce moyen les règles du vivre ensemble qui accompagnent les relations de face-à-face. Celles-ci visent à contenir la violence mais elles sont également fragiles.

### **Les règles du vivre-ensemble**

En l'absence d'un espace commun de discussion, lieu de production d'un droit commun, la règle essentielle dans toutes les relations sociales en prison est celle du respect. Cette règle est revendiquée par tous, et c'est une des rares règles communes aux membres de cet univers social. Le respect est à double face dans son contenu, avec une connotation là encore de proximité et de distance physique, puisqu'il s'agit tout aussi bien de tenir l'autre en respect, c'est-à-dire à distance, que de le reconnaître comme un égal. Les surveillants expliquent ainsi, par exemple, qu'ils ne laissent pas s'approcher d'eux les détenus à moins de la longueur d'un bras, tandis que les détenus disent que la distance respectueuse entre détenus est celle d'un coup de poing. Cette double dimension de proximité et de mise à distance de protection spécifique bien la fragilité de ce type de rapport.

Le respect implique la politesse, et l'observateur peut être frappé par l'importance de la politesse comme forme, particulièrement exigeante en prison, de respect, comme moyen de pacification des mœurs, au point que l'absence d'un merci au bout d'un certain temps de familiarisation avec le quotidien de la détention se remarque comme un manque criant. Mais en même temps « un mot de travers, un regard de travers, une poignée de mains négligée, un rien suffisent pour déclencher de rudes affrontements verbaux, des bagarres entre détenus, en tant qu'ils sont une manifestation de non-respect, comme l'expliquent la plupart de nos interlocuteurs détenus et *surveillants*. Ces « riens » peuvent se comprendre, là encore, par le fait qu'exclus du monde de la réalité, demeurant des inconnus les uns pour les autres, et pris dans des relations défensives, ils sont en situation de tout interpréter en termes d'attaque et de défense : « La prison ça rend paranoïaque », constatent certains détenus.

Le respect implique aussi celui de la parole donnée. Là où le contrat au sens du droit n'existe pas, règnent la règle du respect de la parole donnée et celle de la promesse tenue. C'est aussi bien l'engagement par le détenu, à la commission de discipline, de ne plus se bagarrer avec ses codétenus que celui de rendre ce qui a été prêté ou de payer ses dettes. C'est, pour le surveillant, le fait d'effectuer la vérification ou le service qu'il a promis. La faculté de faire des promesses et de les tenir a un pouvoir propre de stabilisation des relations. À ce titre elle représente un moyen important de pacification de la détention. Mais le lien de confiance interindividuelle qui le fonde est d'autant plus fragile qu'il n'y a pas de tiers pour témoigner de l'engagement ni de son exécution ni pour en forcer [l'exécution, et qu'il s'inscrit dans un contexte de méfiance. Aussi nombre de règlements de comptes ont lieu entre détenus, pour régler les conflits qui en

sont l'occasion, notamment quand il s'agit de dettes contractées pour des affaires de drogue.

Autrement dit, une énergie considérable est dépensée par les uns et les autres pour faire reculer la violence et l'éviter. Elle est d'autant plus importante que les moyens utilisés à cette fin sont pris dans une structure matérielle et sociale qui y incite constamment.

**Texte n°18 : Philippe COMBESSIE [2018], *Sociologie de la prison*, Paris, La Découverte (4<sup>e</sup> éd.), p. 107 (extraits).**

[ téléchargement : <https://www.cairn.info/sociologie-de-la-prison--9782348037528.htm> ]

La question de la visibilité des sanctions n'est pas facile à traiter. Elle est à l'origine de l'un des achoppements majeurs de l'enfermement pénitentiaire : la stigmatisation produite sur le justiciable envoyé en prison lie en effet presque irrévocablement l'infraction qu'on lui reproche avec l'ensemble de sa personnalité, comme si les différentes facettes de son identité sociale étaient phagocytées par le comportement qui, un jour, l'a conduit à franchir une limite que la société ne tolérerait pas. Indélébile dès que l'enfermement dure plus de quelques semaines, cette stigmatisation entrave considérablement les possibilités de réintégration sociale après la fin de peine. Cette stigmatisation affecte, comme par contagion, l'ensemble du processus d'administration des sanctions pénales et entraîne une grande défiance vis-à-vis des institutions et des acteurs concernés. Les sociétés les plus démocratiques manifestent de façon régulière leur manque de confiance à l'égard du système pénitentiaire, renforçant le caractère insoluble de ce problème de la visibilité de la sanction qui associe « détenu » à « infraction » [...]. La prégnance du stigmate « comportement haïssable » attaché à chaque justiciable incarcéré occulte toutes les autres propriétés des êtres humains qu'une décision de justice prive un jour de liberté. Leurs qualités de voisin, de collègue, de père, de sportif, d'artiste etc., en un mot, leurs qualités humaines disparaissent, et ne reste plus que l'image détestable, voire abominable, du comportement qu'on leur reproche. Comment envisager pouvoir réintégrer ensuite la société dans de telles conditions ?

**Texte n°19 : Emile DURKHEIM [1911], *Sur l'éducation sexuelle*, Paris, Payot, 2011, pp. 41-42.**

S'il y a une pudeur, l'acte sexuel est l'acte impudique par excellence ; il viole la pudeur, il en est la négation et, puisqu'elle est une vertu, il a, par cela même, un caractère immoral. Mais, d'un autre côté, il n'est pas d'acte qui lie plus fortement les êtres humains ; il a une puissance associative et, par conséquent, moralisatrice, incomparable. Est-il étonnant que, en face d'une relation aussi complexe, aussi ambiguë, la conscience morale reste hésitante, troublée, perplexe, divisée contre elle-même ? Elle ne peut ni le préconiser, ni le condamner, ni le louer, ni le flétrir, ni surtout le déclarer indifférent ; car s'il l'émeut en des sens contraires, il n'est pas un côté par où il la laisse insensible. C'est pourquoi elle l'accepte, mais tout en prescrivant qu'il s'enveloppe d'ombre et de mystère.

**Texte n°20 : André BEJIN & Michaël POLLAK [1977], « La rationalisation de la sexualité », Cahiers Internationaux de Sociologie, LXII, pp. 105-125 (extraits)**

La rationalisation de la sexualité a été rendue possible par [...] l'émergence d'une comptabilité du plaisir sexuel ayant pour unité de mesure l'« orgasme idéal ». De cette rationalisation procède des formes nouvelles - plus subtiles - de contrôle de la sexualité (exigence de productivité sexuelle, règle du donnant-donnant de la jouissance, compulsion de communication, etc.). [...]

Il fallait, pour accomplir cette rationalisation [...] :

1) Que *l'intérêt sexuel* se soit suffisamment *différencié* de l'intérêt de procréation, c'est-à-dire, pour prolonger l'analyse célèbre de Marx sur le « travailleur libre », que *l'homo eroticus* soit devenu *libre* en tant que disposant à son gré de sa force de sexualité « comme de sa marchandise à lui », dans un but ne se pouvant réduire à la reproduction ;

2) Que les pratiques « sexuelles » ainsi autonomisées soient rendues *mesurables*, c'est-à-dire qu'elles puissent donner prise à des calculs « rationnels en finalité » reposant sur une *comptabilité* du plaisir.

Cette dernière condition nous semble essentielle. Max Weber a mis en évidence l'étroite relation entre le développement du capitalisme occidental et la dominance progressive de l'orientation « rationnelle en finalité »<sup>8</sup> [...]. Il a montré, en outre, que cette dominance a été favorisée historiquement par la « séparation du ménage (*Haushalt*) et de l'entreprise (*Betrieb*) », elle-même liée à l'émergence de la comptabilité rationnelle(2)<sup>9</sup>. Pour que la rationalité en finalité s'inscrive dans l'espace de la « production sexuelle », il a fallu, homologiquement, que s'opère la disjonction de la production d'enfants et de la production de plaisir et qu'à cette dernière soit appliqué un système de mesure fiable et permettant des évaluations intersubjectives.

La prostitution, les sexualités marginales, mais peut-être également certains pans des pratiques sexuelles conjugales ont constitué, surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, des *laboratoires de simulation* de normes, dont le domaine d'application s'étend peu à peu à tout l'espace de la production sexuelle. Dans ces laboratoires, non seulement l'objectif « plaisir » s'est autonomisé, non seulement les moyens alternatifs pour l'atteindre se sont différenciés, mais encore le plaisir lui-même, auparavant intersubjectivement non commensurable, est devenu l'objet d'évaluations « objectives » et « quantitatives ». Ce n'est cependant qu'au XX<sup>e</sup> siècle que l'unité de compte du plaisir sexuel, l'orgasme, à la fois attribut presque nécessaire et étalon de mesure de ce plaisir, a pu émerger de l'état d'indifférenciation antérieur. [...]

On n'insiste pas suffisamment sur les bouffées d'angoisse et de culpabilité que provoque, de plus en plus, l'inaptitude à rentabiliser son « capital » sexuel. Ces phénomènes évoquent étrangement certaines réactions dépressives

---

8. (1) M. WEBER, *Economie et société*, t. 1<sup>er</sup> (1921); Paris, Plon, 1971, p. 22-23. « Agit de façon rationnelle en finalité celui qui oriente son activité d'après les fins, moyens et conséquences subsidiaires [...] et qui *confronte* en même temps rationnellement les moyens et la fin, la fin et les conséquences subsidiaires et, enfin, les diverses fins possibles entre elles » (p. 23).

9. (2) Voir la traduction de l'avant-propos des *Gesammelte Aufsätze sur Religionssoziologie*, dans M. WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964, p. 20 sq. Dans une note du même ouvrage, Weber signale fort justement la continuité, « avec une inversion de signes », entre le rationalisme puritain de la sexualité et l'hygiénisme sexuel. Weber n'a cependant pas entrepris l'analyse de la transformation de la sexualité qui s'esquissait alors en ce début du XX<sup>e</sup> siècle. En outre, son pronostic nous semble, pour l'instant, infirmé, selon lequel « l'hygiène sexuelle moderne, par son inévitable appel à la « libération de tous les préjugés », risque de faire sauter le fond du tonneau auquel elle puise » (*op. cit.*, p. 203).

courantes lors des pertes d'emploi, même lorsque celles-ci n'entraînent pas de détériorations importantes du niveau de vie matériel. Au nombre des raisons de ces réactions à la perte d'une activité, on peut déceler un sentiment d'inutilité sociale, mais aussi la conscience aiguë d'une impuissance à faire fructifier un potentiel, à le faire rendre, ou encore à rendre, à rembourser sa « dette ». Les effets du *chômage sexuel* tendent à devenir analogues : même culpabilité de maintenir en friche des facultés sexuelles vouées, passé l'adolescence, à une inéluctable « détérioration » progressive ; même angoisse, qui ne disparaît pas mais souvent se renforce quand, en une inversion qui témoigne d'une suradaptation à la règle, l'on se sent obligé de verser dans le *stakhanovisme sexuel*. Ce ballotement angoissé, fréquemment observable, entre le minimum et le maximum de « rendement » est une illustration supplémentaire de l'asservissement croissant, dans le capitalisme avancé, de la sexualité à la problématique du rendement, en même temps qu'il manifeste la difficulté à perdre et à se perdre.

### **Modernisme et révolutionnarisme sexuels**

Mais il ne faudrait pas croire qu'il y a nivellement des agents sociaux dans une servilité commune et une obédience généralisée. Tirant, à l'occasion, profit des « biens de légitimation » offerts par l'avant-garde « permissive » de la sexologie behavioriste, certaines fractions dominées mais ascendantes de la classe dominante semblent prospérer particulièrement, et souvent avec le maximum de bonne conscience possible, sur le marché sexuel en voie d'auto-organisation.

C'est que l'instauration de la commensurabilité [...] ne peut dissimuler que l'échange sexuel, même s'il est formellement échange d'équivalents, est en fait un échange inégal qui profite à ceux qui disposent d'une quantité suffisante d'actifs non sexuels (esthétique, matériels, symboliques) et qui, tout en respectant les règles d'un marché qui les avantage, sont les mieux à même de prendre leurs distances vis-à-vis de ces règles, de jouer avec elles. Alors que les sans valeur sont souvent réduits à se décharger périodiquement au bénéfice d'une prostitution qui s'industrialise et se rationalise ou, encore, à faire reconnaître leur productivité sexuelle intrinsèque dans des rapports souvent fondés sur le désir-mépris, les nouveaux « repus » de la sexualité moderne parviennent, en intégrant le registre sexuel dans leur calcul stratégique global, à améliorer leur position dans la hiérarchie multidimensionnelle sociale tout en accentuant la dévalorisation sexuelle des autres agents et donc le caractère inégal des échanges de satisfactions avec ceux-ci. Maîtrisant les règles des évaluations sexuelles réciproques, habiles à convertir incessamment leurs avantages d'un registre dans l'autre (matériel, sexuel, symbolique...), à revaloriser leur corps en tant que signe par une mise en valeur efficace (vêtements et autres ornements) et une mise en scène adéquatement différenciée selon le lieu où ce corps s'insère pour une durée limitée, ces « repus » se caractérisent, en outre, par leur plasticité normative et leur « tolérance ».

À l'opposition absolue licite/scandaleux, ils tendent à substituer un *continuum* différentiel s'ordonnant selon la distance à la « norme », en tant qu'habitude moyenne, c'est-à-dire selon le degré de « perversion ». Cette tolérance, cette admission, plus ou moins hypocrite, de la diversité renvoie à un habitus que les membres de ces fractions dominées-ascendantes de la classe dominante acquièrent le plus souvent dans leur pratique professionnelle.

Apprenant à séparer leurs publics sans s'émouvoir des contradictions que cela entraîne, à « ne pas mettre leurs œufs dans le même panier », à « jouer sur tous les tableaux à la fois », ces « schizophrènes » de bon aloi parviennent à valoriser leur « capital » en convertissant systématiquement tout accroissement marginal de leurs actifs dans un champ de pratiques (économique, sexuel, intellectuel...) en accroissement marginal des actifs d'un autre champ. Il s'agit, en quelque sorte, d'une généralisation de la « double vie » : une vie multiple en kaléidoscope.

C'est dans les couches jeunes des fractions dominées-ascendantes de la classe dominante, à distance le plus souvent de la production matérielle (intellectuels, artistes, professions libérales, étudiants...), que s'épanouissent à la fois le modernisme et le révolutionnarisme sexuels. Le « modernisme sexuel » est l'idéologie qui permet de renouveler l'autojustification des appareils médicaux et des thérapeutes du sexe et d'assurer une circulation limitée des élites et des classes d'âge au sein de ceux-ci (par exemple, offrir la possibilité aux « hérétiques » de la sexologie et aux jeunes néo-freudiens audacieusement réformistes de se constituer des fiefs sans bouleversement intempestif). Il contribue à rendre peu à peu acceptables les ajustements futurs de la politique d'aménagement de la sexualité que devront entreprendre les fractions dominantes de la classe dominante.

Quant aux discours du « révolutionnarisme sexuel », ils proviennent presque exclusivement des milieux intellectuels et artistiques, milieux privilégiés pour l'expérimentation et pour la critique sociales, mais aussi milieux où la pression distinctive, la nécessité de se particulariser pour survivre symboliquement, est profondément ressentie. On observe d'ailleurs, dans ces milieux, que des pratiques sexuelles diversifiées et/ou marginales, en tant qu'elles constituent une « expérience », c'est-à-dire un ensemble de traces mnésiques jouant comme capital, deviennent de plus en plus convertibles en des positions de « compétence sexuelle » qui, elles-mêmes, peuvent faciliter l'acquisition ou l'amélioration d'une position dans le champ intellectuel.

Ainsi, c'est à peu près dans les mêmes fractions de classe que se développent les initiatives « réformistes » et « révolutionnaires », la divergence d'orientation étant fonction de l'âge, du niveau de revenus, du degré de contamination par l'idéologie « thérapeute »... (être « jeune », bénéficier de revenus « modiques », n'être ni médecin, ni psychanalyste... sont des traits qui prédisposent à adopter, quant à la sexualité, des orientations plus « révolutionnaires » que « réformistes-modernistes ». Et tout se passe un peu comme si, au sein de la grande machine de récupération, les fractions capitalistes-technocratiques déléguaient aux « réformistes » le soin d'éliminer les scories, de procéder à la normalisation et à la rationalisation du travail d'expérimentation des « révolutionnaires » pour pouvoir mieux utiliser ce dernier, sans risques pour leur légitimité, à la reproduction de leurs privilèges. On comprend que ce circuit fonctionne d'autant mieux que plus faible est la distance entre les positions de classe, et donc plus complet le recouvrement des codes culturels, des « réformistes » et des « révolutionnaires »...

**Texte n°21 : Philippe COMBESSIE & Sibylla MAYER [2013], « Une nouvelle économie des relations sexuelles ? », *Ethnologie française*, numéro spécial « Sexualités négociées », XVIII-3, pp. 381-385 (extraits)**

[ texte intégral : <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2013-3-page-399.htm> ]

Bien que sociologues et anthropologues aient partagé très tôt un point de vue convergent sur la spécificité de la sexualité humaine — Gabriel Tarde souligne le caractère « élastique » de « l'appétit génésique » et Bronislaw Malinowski la « plasticité » des « instincts sexuels » — les sociétés éloignées ont été, pendant longtemps, les seules au sein desquelles les chercheurs ont étudié les comportements sexuels, comme s'ils tenaient pour une prescription le constat établi par Emile Durkheim selon qui la « vie sexuelle » devait rester enveloppée « d'ombre et de mystère ». Mais lorsque ce dernier mobilise ce qu'il appelle la « jalousie sexuelle » pour spécifier la force du fait social par rapport au fait biologique, citant pour exemple des situations qu'il nomme de « communisme sexuel » dans lesquelles cette jalousie est « susceptible de s'atténuer et même de disparaître quand c'est nécessaire », n'invite-t-il pas implicitement les chercheurs à dépasser les conditionnements sociaux pour mener plus avant des investigations sur la sexualité ?

Aux USA, dans les années 1960-70, à la suite du succès des travaux quantifiés développés quelques années plus tôt par Alfred Kinsey, John Gagnon et William Simon élaborent puis affinent leur théorie des « scripts sexuels » pour l'analyse desquels, articulant des paradigmes sociologiques et psychologiques, ils proposent d'observer simultanément trois niveaux : culturel, interpersonnel et intrapsychique. C'est l'époque où se produit en Occident ce que d'aucuns ont dénommé la « révolution sexuelle », dont les chantres étaient convaincus par les écrits de Marcuse. Réfutant ces théories de la « répression sexuelle », Michel Foucault montre à quel point l'Occident moderne — à travers la « *scientia sexualis* » qu'il oppose à l'« *ars erotica* » asiatique — a constitué la sexualité comme élément central des assignations individuelles ; chacun étant invité à se dire (« confessions », « aveux » ou simples « invitations à parler ») avant de se voir assigner une identité réduite à la pratique sexuelle qu'il aura révélée et par laquelle il sera ipso facto qualifié de « pécheur », « criminel » ou « pervers », si elle n'est pas conforme aux mœurs. Dans les années 1980, l'extension de l'épidémie de sida conduit la communauté scientifique à engager d'une part des recherches quantitatives de grande ampleur, d'autre part des travaux portant sur des populations considérées comme particulièrement vulnérables : hommes ayant des relations homosexuelles, populations migrantes, jeunes, personnes prostituées. Le choc provoqué par l'apparition du VIH a conduit à focaliser pendant quelques temps l'appréhension de la sexualité sur la seule dimension de « risques ». Par la suite les recherches se sont ouvertes à d'autres thématiques, certaines en lien avec des perspectives de « santé », d'autres non. Ainsi Michel Bozon élabore-t-il une typologie des « orientations intimes » contemporaines, par laquelle il articule comportements sexuels et représentations de soi ; il distingue trois modèles : « désir individuel », « sexualité conjugale » et « réseau sexuel ». Quel que soit le modèle — ou l'hybridation entre certains d'entre eux — leur mise au jour souligne la plasticité de la sexualité humaine, et donc l'importance de son caractère négocié.

[...]

## **Internet et la sexualité contemporaine**

On mesure encore mal l'étendue de l'influence d'Internet sur les comportements sexuels. Les sites de rencontres sentimentales sont les plus connus, mais d'autres sont orientés vers des prestations sexuelles tarifées. Ces dernières, sous le nom générique d'« *escorting* », conduisent des populations principalement issues de classes moyennes — souvent mais pas toujours en voie de déclassement — vers de nouvelles modalités d'exercice de la prostitution dont l'image se trouve modifiée.

S'ajoutent des myriades de sites qu'on peut dire communautaires. Ceux qui regroupent le plus grand nombre de participants contribuent à asseoir la reconnaissance sociale d'orientations sexuelles auparavant réprouvées — pensons par exemple à la mouvance dite aujourd'hui « LGBT ». D'autres concernent des pratiques qu'on peut qualifier d'hétérodoxes : échangisme, sado-masochisme, relations dites *polyamoureuses*, fétichisme, etc.. Par ailleurs, certaines pratiques sexuelles n'existent que sur Internet, où des formes d'exhibitions derrière webcam rencontrent des formes de voyeurisme devant écran — effeuillages solitaires ou tournages, en différé ou en direct, de séquences de pornographie amateur. Si le cinéma traditionnel a pu résister à l'arrivée de la télévision, tel n'est pas le cas des salles de cinéma X qui n'ont, elles, pas résisté à l'arrivée d'Internet ; de même, le développement de sites de commerce en ligne d'objets directement associés à la sexualité hâte la fermeture des « sex-shops ».

Il est difficile de mesurer l'évolution de ces pratiques — certaines sont très marginales — mais le développement de ces sites permet aux adeptes souvent isolés dans des régions éloignées les unes des autres de se découvrir, se faire connaître, voire d'organiser des manifestations collectives ponctuelles. Ainsi se renforce le dynamisme de pratiques qui commençaient à se développer avant l'avènement d'Internet lorsqu'elles s'ancraient dans des demandes de reconnaissance sociale plus vastes ; ainsi le « circuit festif gay » a-t-il commencé son essor dès le début des années 1990 en marge des stratégies de légitimation de l'homosexualité. Internet est encore plus propice au développement de pratiques marginales qui peinent à asseoir leur légitimité.

Même lorsque des pratiques sexuelles ne tirent pas profit direct d'Internet, l'existence de sites qui leurs sont dédiés contribue à renforcer leur notoriété ; d'autant plus qu'ils sont relayés, d'une part dans les médias traditionnels (presse, radio, télévision) ne serait-ce que par la publicité, d'autre part sur les sites internet généralistes qui développent des pages spécifiques consacrées à la sexualité.

La visibilité de toutes ces pratiques hétérodoxes affecte, par ricochet, la sexualité ordinaire et son appréhension, tant il est vrai qu'en matière de sexualité plus encore que dans d'autres domaines, chacun cherche sa voie entre des définitions conflictuelles de la « bonne » sexualité et des « bons » comportements.

**Texte n°22 : Peter L. BERGER [1963], *Invitation à la sociologie*, trad. française de Christine Merllié-Young, Paris, La Découverte, coll. Grands Repères, 2006, pp. 210-212 (extraits)**

Dès sa fondation, la sociologie s'est pensée comme science. [...]

***Détachement et humour***

S'il y a quelque chose d'important que les sociologues peuvent apprendre de leurs collègues des sciences de la nature, c'est un certain sens de distance au rôle avec leur discipline. Avec le temps, ceux-ci ont acquis, dans l'ensemble, un degré d'élaboration de leurs méthodes qui leur permet de les percevoir comme relatives et d'usage limité. Les sociologues continuent encore de traiter leur discipline avec un sérieux sinistre [...]. À mesure que les sciences sociales s'éloignent de leur enthousiasme juvénile pour entrer dans une maturité plus apaisée, on doit attendre de même - et on peut rencontrer - un tel détachement de leur jeu. On peut alors prendre la sociologie comme un jeu parmi bien d'autres, qui ne saurait donner, pour important qu'il soit, le dernier mot sur la vie humaine, et accorder alors tolérance et même intérêt aux divertissements épistémiques des autres.

Une représentation de soi ainsi apaisée est importante d'un point de vue humain. Mieux, qu'une discipline intellectuelle soit capable d'ironie sceptique sur ses réalisations est une marque de son caractère humain. Et cela est encore plus important pour les sciences sociales, qui ont pour objet les phénomènes particulièrement risibles de l'« humaine comédie » de la société. On pourrait même soutenir que le sociologue qui ne perçoit pas cette dimension comique de la réalité sociale passe à côté d'un de ses aspects essentiels. On manque quelque chose du monde politique si on ne le comprend pas comme un jeu de bonimenteur, ou de la stratification sociale si on ne se la représente pas comme un bal costumé. Une perception sociologique réussie des institutions religieuses passe par nos souvenirs d'enfants portant des masques pour épouvanter les autres simplement en criant « hou ! ». On ne comprend rien aux jeux de l'amour si on ne les voit pas fondamentalement comme un opéra-bouffe - ce qu'il faudrait bien rappeler aux jeunes sociologues qui délivrent des cours sur « choix du conjoint, mariage et famille » avec un sérieux indérivable, peu adapté à un objet aussi suspendu, si l'on peut dire, à la partie de l'anatomie dont il est le plus difficile de traiter sans rire. [...] Il ne s'agit pas ici de dénigrer l'étude sérieuse de la société, mais simplement de suggérer que cette étude même tirera grand profit des aperçus que seul le rire peut offrir.

***La portée humaine des valeurs de la science***

La sociologie a tout à gagner à ne pas se figer dans un scientisme sans humour, sourd et aveugle à la bouffonnerie du spectacle social. Avec une telle attitude, elle pourrait se trouver munie d'une méthodologie imparable pour laisser échapper le monde des phénomènes qu'elle se proposait précisément d'explorer - triste situation du magicien qui a fini par trouver la formule qui libère le puissant *djinn* de la lampe, mais ne peut retrouver ce que, justement, il avait à lui demander. Or, s'il évite le scientisme, le sociologue peut découvrir des valeurs humaines inhérentes aux démarches des sciences, aussi bien celles de la société que celles de la nature : l'humilité devant la richesse inépuisable du monde exploré, l'effacement de soi dans la recherche pour comprendre, l'honnêteté et

la précision dans la méthode, la patience, la bonne volonté à se laisser convaincre d'erreur et à réviser ses théories, sans compter le plus précieux, la communauté partagée avec d'autres sur ces valeurs.

Mais les démarches de la pratique sociologique impliquent aussi des valeurs propres à cette discipline. D'abord, l'attention méticuleuse à des sujets que d'autres pourraient trouver triviaux, indignes d'être constitués en objets de science. Il y a quelque chose comme un point de vue démocratique dans l'approche sociologique : toutes les caractéristiques humaines, toutes les actions, si banales soient-elles, peuvent y avoir du sens pour la recherche. Ensuite, une valeur particulière découle de la nécessité où se trouve le sociologue d'écouter les autres sans interjeter son propre point de vue : tout sociologue qui veut mener des études empiriques doit acquérir l'art d'écouter avec calme et attention. Sans exagérer l'importance de ce qui n'est souvent qu'une technique de recherche, il n'y en a pas moins là quelque chose d'appréciable sur le plan humain, surtout à notre époque de bavardage trépidant où personne ne prend le temps d'écouter avec attention. Enfin, autre valeur humaine spécifique, il appartient au sociologue, autant qu'il en est personnellement capable, d'évaluer ses découvertes sans se laisser influencer par ses biais personnels, ses goûts et dégoûts, ses espoirs ou ses craintes. Certes, il partage cette responsabilité avec les autres scientifiques, mais cette objectivité est particulièrement difficile à réaliser dans une discipline qui touche de si près aux passions humaines, et, manifestement, il n'y parvient pas toujours. Il y a cependant, dans l'effort même pour y parvenir, une valeur morale non négligeable.

[...]

### **Contribuer à libérer l'humanité**

Un alchimiste, tenu prisonnier par un prince rapace à qui il faut de l'or, et vite, a peu de chances de pouvoir intéresser son employeur au symbolisme élevé de la pierre philosophale. Les sociologues employés dans les bureaux du gouvernement ou dans les branches professionnelles sont souvent dans une position semblable. Il n'est pas facile d'introduire une dimension humaine dans une recherche conçue pour déterminer la composition optimale de l'équipage d'un bombardier, ou pour découvrir ce qui, dans un supermarché, poussera les ménagères hypnotisées à mettre telle marque de levure plutôt qu'une autre dans leur chariot, ou encore pour conseiller les directeurs du personnel sur les meilleurs moyens de miner l'emprise des syndicats dans une usine. Les sociologues employés à des tâches aussi utiles parviendront peut-être à se convaincre qu'il n'y a rien de moralement douteux dans ces applications de leur métier, mais trouver à ces activités une valeur humaine relèverait du tour de force idéologique. Pour autant, on ne peut écarter l'éventualité d'une dimension humaine dans d'autres applications sociologiques au service de l'administration publique ou des entreprises. La présence de sociologues dans des programmes de santé publique, d'aide au développement, de développement urbain, ou encore dans des bureaux gouvernementaux s'occupant de l'éradication de la discrimination raciale, doit nous empêcher de conclure trop hâtivement qu'être au service du gouvernement signifie *nécessairement* que l'on a vendu son âme au pragmatisme politique. Même dans l'entreprise, on peut admettre que des conceptions managériales plus intelligentes et plus progressistes (notamment en gestion du personnel) ont largement bénéficié de contributions sociologiques.

Si l'on peut considérer le sociologue comme un personnage machiavélien, on admettra que ses talents peuvent être mis au service d'entreprises néfastes ou au contraire bénéfiques à l'humanité. Pour prendre une métaphore pittoresque, on peut considérer le sociologue comme un *condottiere* de la perception sociale. Il y a des *condottieri* qui combattent du côté des oppresseurs, d'autres du côté des libérateurs. Que l'on porte le regard sur les États-Unis ou ailleurs, on a toutes raisons de penser qu'il y a place dans le monde d'aujourd'hui pour la seconde catégorie. Le détachement même qu'implique le machiavélisme sociologique n'est pas une mince contribution, dans des contextes où les hommes sont déchirés par des fanatismes en conflit, dont le seul point commun important est la confusion idéologique sur la nature de la société. Être motivé par les besoins humains plutôt que par des programmes politiques grandioses, s'engager de manière sélective et mesurée plutôt que de se vouer à un credo totalitaire, allier l'empathie au scepticisme, chercher à comprendre sans préjugés - autant de possibilités existentielles de l'entreprise sociologique qu'on ne saurait surestimer dans bien des situations du monde actuel. Par là, la sociologie peut revendiquer une pertinence politique, qu'elle ne doit pas à une idéologie particulière, mais au simple fait qu'elle n'en a pas à offrir. Elle peut aider tout particulièrement ceux qui sont revenus des eschatologies politiques les plus ferventes de notre temps, en indiquant des possibilités d'engagement politique qui ne demande de sacrifier ni son âme ni son sens de l'humour.

[...]

Une des découvertes fondamentales de la sociologie classique est que les actions humaines sont parfois inattendues.